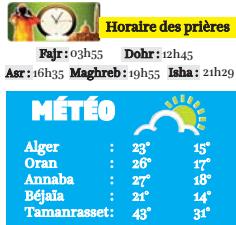


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 17 - samedi 18 mai 2024 / 9/10 Dhul-Qadah 1445 - N° 3557 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

JOURNÉE INTERNATIONALE
DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

Conférence sur les contributions
et efforts de l'Algérie pour
la paix et la sécurité
internationales

P.3

33^e SOMMET ARABE
À MANAMA (BAHREÏN)

Appel à un cessez-
le-feu immédiat dans
la bande de Ghaza

P.24

PALESTINE

Ghaza: le génocide commis
par l'entité sioniste a atteint un
niveau "horrible", dénonce
Pretoria devant la CIJ

P.15

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Cosob : "28,7 milliards de DA récupérés du circuit parallèle"

L'opération d'introduction de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en Bourse a permis de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé, a indiqué jeudi le président de la Cosob, Youcef Bouzenada. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouzenada a précisé que "cette somme de fonds qui n'étaient pas bancarisée, a été versé, en espèces, grâce à l'introduction du CPA à la Bourse d'Algier". Elle correspond à une part de près de 26% du montant de 112,5 milliards DA levé à travers 11.690 comptes bancaires lors de l'opération d'ouverture des souscriptions au capital du CPA, achevée le 14 mars dernier, a-t-il souligné. "Cela démontre que cette opération a contribué grandement à promouvoir l'inclusion financière par l'ouverture de ces nouveaux comptes pour introduire des sommes théârisées", s'est réjoui le président de la Cosob, réaffirmant le rôle "important" de l'outil que représente la Bourse pour capter les fonds hors circuit bancaire. P.6



INDUSTRIE

Le ministère dément
la fermeture temporaire
de l'usine Fiat d'Oran

P.24

APN
Projet de décret exécutif
fixant les modalités
d'exercice de la profession
de pharmacien (Saihi)

P.10

DÉCÈS DE 5 ENFANTS PAR
NOYADE À LA PROMENADE
DES SABLETTES (ALGER)

Six mis en cause sous
mandat de dépôt

P.24

SANTÉ

DÉSHYDRATATION
Quelles sont
les causes
et comment
se réhydrater ?

P.p 12-13

FOOTBALL
CHAMPIONNAT QATARIA
Al-Sadd annonce
le départ
de l'Algérien
Bounedjah



EUROPE
L'UE ouvre une
enquête visant des
réseaux sociaux
pour des risques
liés à la sécurité
des mineurs

P.17

HADJ 2024
Air Algérie
appelle
les pèlerins
à réserver au
plus vite leurs
billets d'avion
via internet

P.2

HADJ 2024
Air Algérie appelle les pèlerins à réserver au plus vite leurs billets d'avion via internet

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a appelé, jeudi, dans un communiqué, les pèlerins inscrits sur les listes du hadj de cette année, à réserver au plus vite leurs billets en ligne via le portail "Bawabet El Hadj Dz".

"La compagnie aérienne nationale Air Algérie et l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) appellent tous les pèlerins inscrits sur les listes du hadj 1445/2024 et qui n'ont pas encore réservé le billet de voyage, à le faire au plus vite via le portail "Bawabet El Hadj Dz" dans les vols disponibles et ce dans les meilleurs délais", lit-on dans le communiqué.

EL BAYADH
Décès du Moudjahid Khedim Abdelkrim (direction)

Le Moudjahid Khedim Abdelkrim, de la wilaya d'El Bayadh, est décédé à l'âge de 86 ans, a-t-on appris, jeudi, de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits.

Le dépouille du défunt a été inhumée, mercredi après-midi, au cimetière de Sidi Ahmed, au chef lieu de wilaya. Né en 1938 dans la commune d'El Bayadh, le défunt Moudjahid Khedim Abdelkrim, issu d'une famille révolutionnaire, avait rejoint les rangs de l'organisation civile du Front de Libération Nationale (OFLN) en tant que "Moussabel" et ce de 1960 à l'indépendance, et était chargé de l'approvisionnement et de liaison. Après l'indépendance, il adhéra en qualité de membre de l'Organisation nationale des Moudjahidine de la wilaya. Suite à cette perte cruelle, le wali d'El Bayadh, Nouredine Belarbi, et le directeur des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya, Sidi Ahmed Trari, ont adressé un message de condoléances et de compassion à la famille du défunt, dans lequel ils ont présenté leurs sincères condoléances, priant Dieu le Tout Puissant, de lui accorder Sa miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis.

ENPI
Ouverture des inscriptions pour l'acquisition de logements promotionnels libres à Alger

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a ouvert, jeudi, les inscriptions pour l'acquisition de logements promotionnels libres (LPL) à Alger, répartis sur cinq (5) sites. Il s'agit des sites: 51 villa Haouch à Rouiba, d'une superficie de plus de 254 m² chacune, 15 logements à El-Harrach (F3 de 80,8 m² à 90,05 m²), 48 logements à Dergana (F3 de 85,9m² et F4 de 106,15 m²).

Il est question également des sites 208 logements à Bordj el-Bahri, 32 logements semi-collectifs à "Diar el-Gharb" à Ain Taya (F4 de 156,9m²), des duplex (F6 de 228,59 m² à 268,54m²) et des duplex (F7 de 242,24 m² à 316,66 m²). Les citoyens intéressés résidant en Algérie ou à l'étranger peuvent s'inscrire via le site électronique de l'ENPI.

BOUIRA
Secousse tellurique de 3 degrés (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 19h05 dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest de Guerrouma, précise la même source.

OUM EL-BOUAGHI
Lancement des travaux de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (directeur local)

Les travaux de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (LPA) ont été lancés "dernièrement" dans trois communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, apprend-on jeudi du directeur local du logement, Rachid Amari. Quatre-vingt (80) unités de ce total sont en cours de réalisation à l'entrée Est du chef-lieu de wilaya, 80 autres unités sur les Plans d'occupation du sol (POS) 4 et 5 de la commune d'Aïn M'lila et 40 autres à la cité Bouafia dans la commune d'Aïn Fakroun, a précisé à l'APS le même responsable.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
42 morts et 201 blessés en une semaine**

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, sur leur territoire de compétence, 42 morts et 201 blessés dans 140 accidents corporels de la circulation survenus au cours de la dernière semaine.

Dans ce contexte, le chargé de la Communication au Centre d'information et de la coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a précisé à l'APS que le facteur humain demeure la "principale cause" de ces accidents à cause du non-respect du code de la route, où les conducteurs ont causé 130 accidents dont 23 dus à la circulation sur le côté gauche, 14 en raison de l'insouciance des conducteurs et 13 engendrés par le non-respect de la distance de sécurité (18 accidents).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (14 accidents), suivie de Bilda (9), Boumerdes (8), puis Constantine (6). Les accidents de route ont connu une augmentation du nombre d'accidents (+13), et de blessés (+1) et une "baisse" du nombre des victimes (-5) morts, ajoute le même responsable.

13 morts et 409 blessés dans les zones urbaines en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 409 autres ont été blessées dans 350 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines entre le 7 et le 13 mai, selon un bilan publié jeudi par les services de la Sécurité nationale.

Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+39) et des blessés (+41) et d'une baisse du nombre de morts (-2) par rapport à la précédente semaine.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%) en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon les données de la Sécurité nationale.

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24.

MOSTAGANEM
Fermeture des forêts à risque durant la campagne de prévention contre les incendies (Conservation)

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé la fermeture des forêts à risque, durant la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, cette année, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

La même source a indiqué que les sites désignés, sur la base d'un arrêté de wilaya, relèvent de 15 communes, dont 7 à vocation touristique, notamment Stidia,

Aïn Nouissy, Sidi Lakhdar, Sidi Ali (deux forêts pour chaque commune), Sayada, Hadjadj (3 forêts pour chaque commune) et Benabdelmalek Ramdane (4 forêts).

Les sites, dont le nombre a atteint 26 durant la période qui s'étend du 1er mai en cours au 31 octobre prochain, seront fermés pour éviter toutes activités

susceptibles de provoquer des incendies, notamment la fabrication du charbon de bois, le fumage des ruches (abeilles), le pâturage, la chasse et le camping, a ajouté la même source.

MILA
Ouverture et aménagement de plus de 60 km de pistes forestières (Conservation)

Plus de 60 km de pistes forestières ont été ouvertes et aménagées à travers les communes de la wilaya de Mila, apprend-on jeudi auprès des services de la Conservation des forêts.

Le secteur des forêts dans cette wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2023 d'un programme d'ouverture et d'aménagement de 110 km de pistes forestières à travers plusieurs communes dont Ferdjouia, Oued Seggan, Tassadane Haddada et Chigara, a précisé à l'APS Walid Mikhalif, chef du service "gestion des ressources, des études et des programmes" à la Conservation.

Les travaux de concrétisation de ce programme ont démarré en février 2024 après la désignation des entreprises de réalisation, a ajouté le même responsable qui a précisé qu'à la mi-mai courant, 29 km de pistes forestières sur 50 km prévus ont été ouvertes.

CHLEF
Perturbation dans la distribution d'eau potable dans 27 communes (ADE)

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée, jeudi, dans 27 communes de la wilaya de Chlef alimentées à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Ténès (au nord de la wilaya), a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation est due à un arrêt de la production de la SDEM de Ténès, en raison d'une fuite signalée sur la conduite principale (d'un diamètre de 1.500 mm), est-il ajouté dans le même document.

La même source, qui a souligné que les travaux sont en cours pour la réparation de la fuite, a assuré quant au rétablissement progressif du programme habituel de distribution d'eau potable dès l'achèvement des travaux, sans donner de date précise pour ce faire. La SDEM de Mainas dans la commune de Ténès, est dotée d'une capacité de production estimée à 200.000 m³ d'eau/j. Elle alimente en eau potable 27 communes sur les 35 que compte la wilaya de Chlef, le reste étant alimenté à partir du barrage Siâdi Yakoub de la commune d'Ouled Ben Abdellader.

INONDATIONS AU BRÉSIL
Le bilan s'alourdit à 151 morts

Au moins 151 personnes ont trouvé la mort à la suite de la pire catastrophe climatique jamais enregistrée dans le sud du Brésil et 104 autres personnes sont toujours portées disparues, a déclaré jeudi l'Agence de la défense civile. Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva s'est de nouveau rendu dans la région sinistrée mercredi, promettant une aide supplémentaire aux familles déplacées. Le gouvernement a mis en place un secrétariat extraordinaire à Porto Alegre afin de coordonner les opérations de secours et de reconstruction jusqu'en février 2025.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
13 morts dans un accident de la route à Kinshasa

Treize personnes sont mortes, jeudi à Kinshasa, dans une collision entre un camion-remorque et un minibus de transport en commun sur la route menant à l'aéroport de Ndjili, a indiqué un responsable provincial. L'accident s'est produit sur une des principales routes de la capitale, dans le tronçon reliant la commune de la Nsele à celle de Ndjili, dans la périphérie (est) de la capitale congolaise.

Un "bilan provisoire de ce grave accident fait état de 13 morts", a indiqué Papy Musey, ministre provincial de l'Intérieur de Kinshasa. Selon les premiers éléments, l'accident s'est produit non loin de l'entrée de l'aéroport suite à la "collision d'une remorque avec un +bus 207+", véhicule jaune de transport de passagers souvent appelé à Kinshasa "esprit de mort". Le ministre Musey a ajouté que les circonstances exactes de l'accident n'étaient pas encore établies.

Les accidents de la circulation sont fréquents en République démocratique du Congo à cause du non-respect des normes: vétusté des véhicules rarement soumis aux contrôles techniques, routes souvent en mauvais état ou chauffeurs mal formés.

TIARET
Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine par mer

TIARET, 16 mai 2024 - Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont réussi, récemment, à démanteler un réseau composé de six individus spécialisé dans l'émigration clandestine par mer, a-t-on appris, jeudi, du groupement territorial de ce corps de sécurité.

La cheffe du Bureau d'Information et Communication, le capitaine Manal Ziani, a expliqué que cette opération a été menée par les membres de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale, après avoir reçu des informations sur l'activité de cette bande sur le territoire de la wilaya, ajoutant que les investigations ont été intensifiées pour traquer la présence des membres de ce réseau et leur mode d'action. L'opération a permis l'arrestation des six membres du réseau, qui recevaient des sommes s'élevant à 1,3 million de dinars par personne, en échange de leur transport via des traversées clandestines par mer, depuis les côtes de certaines wilayas de l'Ouest. Une somme de 5,5 millions de dinars a également été saisie, provenant des revenus des activités prohibées de cette bande, ainsi que deux véhicules ayant servi à la mise en œuvre de ses projets criminels

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE Visite d'une délégation vietnamienne

Une délégation composée de plusieurs membres du Parti communiste vietnamien a effectué jeudi une visite au siège de l'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne (AIARA) à Alger.

La délégation vietnamienne, conduite par Lai Xuan Mon, membre du comité central du Parti communiste vietnamien, vice-président permanent de la commission centrale de communication et d'éducation et l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh, a été reçue par le président de l'AIARA, le moudjahid et ancien diplomate Noureddine Djoudi.

Lors de cette visite de courtoisie amenée à déboucher sur une coopération future avec l'AIARA, Lai Xuan Mon a notamment inauguré une plaque commémorative de l'arbre implanté à la mémoire du général Giap, héros de l'indépendance vietnamienne et grand ami de l'Algérie.

La délégation vietnamienne et les membres de l'AIARA ont ensuite discuté de l'histoire des relations entre l'Algérie et le Viet-



nam et notamment évoqué la grande amitié qui existait entre l'ancien président Houari Boumediène et le général Giap.

"Les liens entre l'Algérie et le Vietnam sont très spéciaux en raison d'un combat commun", a indiqué M. Djoudi dans une déclara-

tion à l'APS, relevant que le Vietnam était le symbole de la lutte d'un peuple avec peu de moyens contre une grande puissance. M. Djoudi a souligné que l'Algérie et le Vietnam entretiennent une relation "très étroite", rappelant que le général Giap effectuait des

visites régulières en Algérie.

A cet égard, il a souligné que la profondeur des relations entre les deux pays a poussé l'AIARA à honorer la délégation du Vietnam, "un pays qui partage les mêmes valeurs et principes avec l'Algérie".

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX Conférence sur les contributions et efforts de l'Algérie pour la paix et la sécurité internationales

Les participants à une conférence, animée jeudi à Alger à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, ont mis en avant les contributions de l'Algérie et ses efforts dans la réalisation de la paix et de la sécurité internationales, partant de sa doctrine ancrée quant à la défense des causes de libération pour que la paix règne dans les quatre coins du monde.

Placée sous le thème "La paix et le double-standard, la doctrine de l'Algérie quant à la contribution à la paix internationale", la conférence a été organisée par la Radio nationale, en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques à l'occasion de la journée internationale du Vivre-ensemble en paix célébrée le 16 mai de chaque année.

Ont participé à cette conférence, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Zakaria Ouahbi, l'enseignant de droits et relations internationales, Abdelkader Boubekeur, et le directeur du Centre arabe d'études politiques et sociales de Genève, Riadh Sidaoui (en visio-conférence).

Les conférenciers ont rappelé l'origine de l'idée du Vivre-ensemble initiée par l'Algérie, ainsi que les efforts considérables menés par la diplomatie algérienne en vue de réaliser la paix et la sécurité internationales et défendre les peuples opprimés en quête d'indépendance et d'autodétermination, à l'image de la Palestine et du Sahara occidental. Les participants ont, également, mis l'accent sur l'action de l'Algérie au sein

du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre non-permanent, et les nombreux appels adressés dans les foras régionaux et internationaux pour une paix juste et durable, à même d'instaurer la sécurité et la stabilité dans le monde.

Ils ont évoqué aussi les conflits et les guerres que connaît le monde, notamment l'occupation sioniste de la Palestine, le génocide à Ghaza et l'occupation marocaine du Sahara occidental. Les intervenants ont mis en exergue les efforts de l'Algérie, de par sa position au Conseil de sécurité, en soutien au peuple palestinien et à toutes les causes justes, appelant la Communauté internationale à assumer ses responsabilités et résoudre définitivement les conflits dans le monde.

AAPI

De grandes entreprises asiatiques souhaitent investir en Algérie

De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines, a indiqué jeudi à Alger, le Directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, qui a rappelé les profondes réformes que connaît le climat des affaires en Algérie.

M. Rekkache s'exprimait dans une allocution prononcée lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union Européenne en partenariat avec l'AAPI, sous le thème "Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie", qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, du Directeur général de la Banque Nationale de l'Habitat, Ahmed Belayat, du Directeur général des Douanes, le Général Major Abdelfadil Bakhouch, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Thomas Eckert, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels et des Directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques. A cette occasion, M. Rekkache a précisé que "plusieurs mégaprojets,

discutent de l'implantation de leurs investissements en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie sidérurgique, du métal et de l'aluminium, avec un montant potentiel d'investissement s'élevant à 6 milliards de dollars pour chaque projet".

Ces entreprises font partie de plus de 100 firmes étrangères ayant exprimé leur volonté d'investir en Algérie, dont 45 relevant des pays de l'Union européenne,

et ce dans diverses activités, telle que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, et l'économie circulaire, d'autant qu'un travail est en cours avec les porteurs des projets proposés, portant examen des mécanismes assurant leur mise en œuvre effective.

Evoquant les investissements enregistrés par les guichets de l'Agence depuis sa création en 2022 à ce jour, le Directeur général de l'AAPI a révélé l'inscription

de 7.000 projets d'investissements déclarés, mettant en avant "le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de ces projets, autre la réunion des conditions de leur concrétisation sur le terrain".

En ce qui concerne les projets liés aux étrangers enregistrés par l'Agence pendant la période sus-mentionnée, leur nombre s'élève à 123 projets, dont 44 investisse-

ments directs étrangers (IDE) et 79 projets en partenariat avec des acteurs locaux.

Selon M. Rekkache, ces chiffres "sont des indicateurs positifs, résultant des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

visant à améliorer le climat des investissements et reposant sur l'établissement des bases essentielles permettant de restaurer la confiance des investisseurs locaux et étrangers". Parmi ces mesures figure la stabilité des législations et du cadre institutionnel régissant les investissements, ainsi que la consolidation des principes et des garanties assurant leur protection, tout en supprimant tous les obstacles entravant l'entrée des IDE, outre la simplification et la facilitation des procédures.

Des efforts ont, également, été déployés pour éliminer toutes les formes de bureaucratie en généralisant la numérisation et en alignant la politique de promotion de l'investissement sur les orientations stratégiques et les objectifs majeurs de la politique économique de l'Etat, selon le Directeur général.

A cette occasion, M. Rekkache s'est félicité des capacités dont dispose l'Algérie, lui permettant d'être "la destination préférée et une porte d'entrée pour des investisse-

WILAYAS DU SUD

Faciliter l'activité agricole en procurant l'énergie et les engrains (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab a affirmé, jeudi à Alger, que son département œuvrait à faciliter et à développer l'activité agricole dans le grand Sud en le raccordant à l'énergie et en procurant les engrains. Dans son allocution prononcée lors d'une Journée d'études organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la carte des potentialités rurales au niveau des wilayas du Sud, M. Arkab a précisé qu'un cadre de travail avait été défini pour faciliter la coopération entre les secteurs de l'Energie et de l'Agriculture, permettant l'exploitation des hydrocarbures et des terres agricoles sur les mêmes superficies, après la mise en place d'une Commission technique conjointe pour faciliter "la cohabitation" entre les projets agricoles stratégiques et les activités liées aux hydrocarbures.

Cette Commission comprend des représentants du ministère de l'Agriculture et le Développement rural, de l'industrie et des mines, de Sonatrach et l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), ajoute le ministre.

M. Arkab a expliqué que la mission de cette commission consistait en l'identification et la mise en œuvre de solutions de coopération pour assurer l'opération d'une façon harmonieuse", faisant référence, dans ce contexte au projet de pole agricole spécialisé dans la culture de la betterave sucrière dans la wilaya d'El Menia.

D'un autre côté, M. Arkab a affirmé que les ressources nécessaires ont été procurées par le Groupe Sonelgaz pour garantir le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité dans le but de connecter 100.000 exploitations, ou 57.000 exploitations ont été raccordées jusqu'à présent. Un autre programme a été tracé pour raccorder 10.466 autres fermes avant la fin de 2024, selon le ministre, pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 70% du nombre total des fermes concernées dans trois wilayas du sud du pays, avec 3.300 raccordement dans chaque wilaya, à savoir Adrar, El Oued et Timimoun.

Le secteur œuvre à fournir l'énergie pour pomper l'eau souterraine dans les régions du sud, ainsi que pour fournir les données géologiques des résultats des opérations de fourrage, qui ont découvert les eaux souterraines lors des campagnes de prospection du pétrole et du gaz, a-t-il ajouté. Sonatrach s'est également lancée dans la production d'engrais, seule ou en partenariat, avec une capacité de production atteignant actuellement 3.76 millions de tonnes/an d'ammoniac, et 3.45 millions de tonnes/an d'urée, auxquels s'ajoute une capacité totale de production atteignant 980.000 tonnes de différents types d'engrais, selon le ministre.

Pour rappel, cette réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, et en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Laaziz Faid, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que de six (6) wilayas du sud, et de représentants de plusieurs ministères et de PDG d'entreprises publiques activant dans les secteurs de l'Energie et de l'Agriculture.

ments réussis et rentables pour toutes les parties", appelant les entreprises européennes à exploiter ces conditions en vue de la domiciliation de leurs investissements en Algérie.

Pour rappel, cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et l'UE à travers le projet "Partenariat Algéro-Européen pour un Investissement durable", lancé en 2023 pour renforcer le partenariat économique entre les deux parties à travers la promotion des IDE et les projets de raccourcissement des chaînes d'approvisionnement européennes.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs missions ont été effectuées en Belgique et au Portugal, en attendant l'Italie, la Suède et d'autres pays à partir de la semaine prochaine. La mission algérienne œuvre "selon une approche proactive, ciblant les entreprises européennes activant dans des secteurs prioritaires pour l'économie nationale, afin de présenter les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que les avantages, les facilitations offertes et les garanties accordées", selon le même responsable.

SONATRACH Signature d'une convention d'équipement en matériel médical de trois hélicoptères de la Protection civile

Le groupe Sonatrach et la Direction générale de la Protection civile (DGPC) ont signé, mercredi à Alger, une convention de financement pour l'équipement de trois hélicoptères en matériel médical de pointe, destiné à être utilisé par des équipes médicales lors de situations d'urgence durant les opérations d'évacuation aéromédicales.

Cette convention a été signée au siège de la Direction générale de Sonatrach, par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, et le Directeur Général de la Protection civile, le colonel Boualem Bougheila, en présence des cadres dirigeants de la société et des cadres de la DGPC.

Cette démarche initiée par Sonatrach visait "à titre de contribution aux efforts de la DGPC au niveau national en vue de faciliter le travail des agents de la Protection civile et l'accomplissement de leurs nobles missions, notamment les opérations d'assistance médicale qui nécessitent une évacuation aérienne lors de situations d'urgence, en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents d'urgence", selon un document distribué à la presse à cette occasion. Cette convention concrétise "l'engagement indéfectible de Sonatrach, en tant qu'entreprise citoyenne, à servir l'intérêt général dans les domaines les plus divers", ajoute la même source. Ainsi, M. Hachichi a affirmé que "la signature de telles conventions donne davantage au groupe, en contribuant à faciliter le travail des agents de la Protection civile qui veillent à prêter assistance pour sauver les vies et préserver les biens", mettant en avant le caractère humanitaire de la mission de ce corps et son rôle préventif et de sensibilisation pour une plus grande résilience des citoyens et des institutions face aux risques et aux catastrophes.

Il a également salué les efforts consentis par la Protection civile algérienne face aux différents accidents et catastrophes naturelles dans le pays, ainsi que "sa grande expérience et l'assistance apportée même à l'étranger", et ce "en reconnaissance de ses grandes capacités et de son efficacité lors des opérations de secours".

Pour M. Hachichi, le financement assuré par Sonatrach pour équiper trois hélicoptères en matériel médical de pointe "s'accorde avec la volonté de la Direction générale de la protection civile (DGPC) de moderniser ses moyens pour une intervention médicale rapide et sûre lors des opérations d'évacuation aérienne des victimes des accidents et des catastrophes, ajoutant que ces équipements modernes aideront "les médecins de la Protection civile à prodiguer les premiers secours aux victimes pour leur éviter toute complication pouvant survenir lors de ces opérations".

Selon M. Hachichi, le groupe Sonatrach est conscient de la nature et de l'ampleur du danger que représente ce genre d'interventions, la préservation des vies et des infrastructures étant inscrite parmi les priorités de la politique HSE du groupe.

Le PDG de Sonatrach a en outre affirmé que la vigilance et le respect des mesures de sécurité, en toutes circonstances, incombe à tout un chacun, précisant que "la vigilance est de mise dans l'industrie des hydrocarbures pour préserver les travailleurs et les biens". Sonatrach veille à la formation périodique des agents HSE pour qu'ils soient à la page des nouvelles techniques et maîtrisent les mesures de prévention, a-t-il ajouté, affirmant que ces derniers étaient "disposés à intervenir face aux éventuels dangers menaçant les employés ou les structures".

La convention permettra au groupe Sonatrach de profiter de l'expérience de la Protection civile qui assure à ses agents "des sessions de formation et des exercices de simulation au niveau des unités de production, notamment pour les agents d'intervention dans les opérations de sauvetage et des agents paramédicaux en matière de médecine des catastrophes", a expliqué M. Hachichi, précisant que cet engagement "est à même de contribuer à préserver les employés et les structures de la Sonatrach, devant s'acquitter convenablement de son rôle prépondérant dans la relance économique".

Pour sa part, le colonel Boualem Bougheila a salué le rôle du groupe Sonatrach dans l'accompagnement des différentes institutions et instances nationales, rappelant que la fourniture de matériel médical au Groupement aérien de la Protection civile est dictée par la nature de ses missions, notamment l'évacuation sanitaire, l'extinction des feux, le transport des personnes, les opérations de sauvetage en milieu périlleux outre l'évacuation des blessés dans les régions reculées. Il a également insisté sur l'échange d'expérience entre son institution et les cadres de Sonatrach, en sus de la formation, mettant en avant les compétences de ces derniers en matière d'extinction des feux.

RGA 2024

M. Cherfa préside une réunion consacrée à l'examen des derniers préparatifs avant le lancement officiel prévu demain

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'examen des derniers préparatifs, avant le lancement officiel du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024, prévu le 19 mai à travers le territoire national, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée, mercredi, en visioconférence, M. Cherfa a rappelé "l'importance majeure de cette opération pour le pays en général et pour le secteur de l'agriculture en particulier, car elle permettra de collecter des données précises qui constitueront une base pour l'élaboration des prochaines politiques sectorielles", selon la même source. Il a,

également, souligné la particularité de cette édition par rapport aux précédentes, notamment en termes de préparation de l'opération de recensement et de mobilisation des moyens matériels et humains, ainsi que la période fixée pour la réalisation du RGA 2024, en concurrence avec le lancement de la campagne moisson-battage et la mise en œuvre du Plan national

pour le développement des filières et cultures stratégiques.

Au terme de cette réunion, le ministre a présenté ses remerciements à tous "les acteurs mobilisés pour faire réussir cette opération cruciale pour l'économie nationale, et à leur tête les walis de la République qui ont veillé à sa bonne préparation", conclut le communiqué.

NUMÉRISATION

Signature d'un mémorandum de coopération entre l'Algérie et la République populaire de Chine

Un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique a été signé, jeudi en République populaire de Chine, entre la Haut commissariat à la numérisation, Mériem Benmouloud, et le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information, M. Jin Zhuanglong, a

indiqué un communiqué du Commissariat.

"Lors de sa visite en République populaire de Chine, Mme Benmouloud a eu, ce jour, une rencontre de haut niveau avec le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information chinois, durant laquelle les deux parties ont examiné les voies de coopéra-

tion dans plusieurs domaines qui s'inscrivent dans le processus de concrétisation de la transformation numérique, outre la formation et le transfert d'expertise", a précisé la même source.

Les travaux de cette visite ont été sanctionnés par la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine

de la numérisation et de l'économie numérique, dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre l'Algérie et la Chine dans ce domaine vital, en concrétisation des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, conclut le communiqué.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Le DGSN rencontre le chef du Département Anti-drogue de New York

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badiaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis". A cette occasion, ajoute le communiqué, "la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire n'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants". La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la Police de New York, où il a été procédé à "un échange d'expériences et de vues autour des

ratations avec les appareils spécialisés de la DGSN, à même de faire face aux défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis". A cette occasion, ajoute le communiqué, "la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire n'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants". La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la Police de New York, où il a été procédé à "un échange d'expériences et de vues autour des

défis sécuritaires auxquels fait face la police dans les deux pays dans les domaines de la sûreté urbaine, de la sécurité publique, de transport par tunnels et de sécurisation des grandes manifestations", poursuit la même source. Dans le même cadre, la délégation algérienne a visité les services de la police aux frontières (PAF) entre les USA et le Canada.

Les rencontres avec les responsables des passages frontaliers ayant permis de "s'enquérir des moyens employés et des procédés de contrôle du mouvement frontalier des personnes, des véhicules et des marchandises, ainsi que des mécanismes modernes d'échange d'information, en vue d'assurer la sécurité aux frontières".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le président du CNRST reçoit l'ambassadeur du Qatar à Alger

Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a abordé la question de coopération bilatérale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique, indique un communiqué du CNRST.

Les deux parties ont évoqué la nécessité de bâtir un partenariat, à travers "l'aménagement d'un cadre de coopération entre le CNRST en Algérie et son homologue qatari, à travers l'échange d'expertises et de délégations des deux pays, dans l'objectif de réaliser un développement durable au profit des deux peuples", lit-on dans le communiqué.

A ce propos, M. Abadlia a souligné "le rôle efficace et constructif joué par le CNRST, à travers les missions constitutionnelles qui lui sont assignées, estimant que "le champ de coopération internatio-

nale avec les Conseils homologues dans les autres pays, devront contribuer à assoir des bases solides pour cette instance de consultation".

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar s'est félicité des "relations ancrées aux plus hauts niveaux", ajoutant que les relations algéro-qataraises sont "sincères et solides et se sont concrétisées par des partenariats multiples, des accords et prochainement, par la formation de la grande commission mixte", tout en soulignant la nécessité de son appui.

Selon le diplomate qatari, la recherche scientifique et technologique "est un facteur fondamental pour le progrès des Etats et les conditions sont réunies en vue de la construction et de la concrétisation de cette coopération à l'avenir, d'autant que la concordance des vues, contribue à la création des opportunités et de la coopération", a conclu le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le secteur compte poursuivre la création de nouvelles structures pour garantir une formation de qualité (Merabi)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Yacine Merabi, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur compte poursuivre la création de structures pour assurer les conditions propices à la formation et à l'enseignement des stagiaires.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Merabi a fait savoir que son département "poursuit la création de nouvelles structures dans chaque wilaya pour assurer un processus de formation de qualité pour les stagiaires, notamment en fournissant des équipements pédagogiques adaptés aux spécialités disponibles". Le mi-

nistre a également souligné que la création de nouvelles structures repose sur un ensemble de mesures et de dispositions, notamment la "cartographie de la formation" qui tient compte des spécificités de chaque wilaya, ainsi que la fourniture de ressources humaines chargées de la formation et de l'apprentissage, outre les espaces dédiés au volet pratique.

A cette occasion, M. Merabi a rappelé les efforts consentis pour la modernisation du secteur, en particulier en ce qui concerne la généralisation de la numérisation dans les différentes opérations proposées par le secteur, afin de "relever le niveau de la formation

et de l'adapter aux exigences du marché du travail, qui voit l'émergence de nouvelles professions nécessitant l'adaptation des programmes de formation".

Il a également fait référence à la programmation de la création de nouvelles structures de formation dans les wilayas de Saïda et Oum El-Bougah, ainsi qu'à la programmation de l'aménagement de plusieurs structures, dont un hôtel pédagogique dans la wilaya d'Oum El-Bougah, tout en renforçant les différents centres avec des équipements pédagogiques à même d'assurer un environnement de formation adéquat.

TIZI-OUZOU**L'apport du 19 mai 1956 mis en exergue (rencontre)**

Des participants à une rencontre organisée, jeudi, par le musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou autour de la grève des étudiants algériens le 19 mai 1956, sont revenus sur la genèse, l'apport et la dynamique impulsée à la révolution par cet événement.

"La participation des étudiants algériens à la guerre de libération nationale a été précédée par l'adhésion de leurs ainés au processus historique de libération nationale dès les années 40", indiqué Zinedine Kacimi, enseignant chercheur en Histoire à l'Université de Bouira.

Le 19 mai 1956 "était une suite logique et un couronnement du processus de prise de conscience des étudiants algériens dont les ainés avaient déjà rejoint le mouvement national dès les années 40", dira-t-il, en citant en exemple, Hocine Aït Ahmed, Idris Aït Amrane et Said Chibane.

Le déclenchement de la guerre de libération nationale et son extension sur tous les plans, militaire et syndical entre autres, il était nécessaire de faire adhérer, également, les étudiants, "malgré leur faiblesse numérique, mais, d'un apport qualitatif certain. Il fallait donc faire adhérer le maximum et non seulement le noyau d'activistes" relève l'universitaire.

Ces derniers, souligne Kacimi, "étaient déjà en contact avec les dirigeants de la révolution, et renforcés dans leurs convictions par la position ambiguë de l'Union nationale des étudiants français (UNEF), au sein de laquelle ils étaient minoritaires, vis-à-vis de la révolution ont pris conscience de l'importance de se doter de leur propre organisation".

Et c'est dans ce contexte, poursuit-il, que s'est tenue la 2ème rencontre des étudiants algériens à Paris du 24 au 30 mars 1956 qui a été suivie de la création de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA).

A partir de ce moment, les étudiants algériens ont fait corps avec la révolution, en affichant clairement leur engagement et réclamant l'indépendance de l'Algérie,



en reprenant les revendications de la déclaration du 1er novembre 1954".

Cette adhésion assumée, soutiendra-t-il "était bénéfique pour la conduite de la révolution". De par leurs diverses formations, ils ont apporté un plus à la révolution sur tous les plans et, notamment, au niveau de toutes les instances mises en place au lendemain du congrès de la Soummam".

De son côté, le moudjahid, Hamid Oussedik, a évoqué "un tournant exceptionnel dans l'évolution de la guerre de libération nationale" en soutenant que "l'adhésion des étudiants avait sonné le glas de la politique d'assimilation poursuivie par les autorités coloniales dans le but d'attirer l'élite algérienne dans son giron". "Les autorités coloniales qui migraient sur les élites qui avaient accès à la langue et à la culture française, mais, fu-

rent secouées par cette adhésion des étudiants de différentes couches sociales, qui marquait l'unanimité des Algériens autour de la revendication d'indépendance", a-t-il souligné.

Il dira, à propos du passage à l'action le 19 mai 1956, que "la décision avait été prise la veille, le 18 mai, et mise en application le lendemain pour éviter toute fuite qui aurait donné lieu à la répression des étudiants par les autorités coloniales".

L'apport des étudiants à la Révolution à partir du 19 mai 1956, a été d'une grande importance en contribuant à l'en-cadrement de ses instances et à l'accompagnement de certaines tâches qui exigeaient un certain niveau d'instruction", dira, pour sa part, l'ancien commandant de l'ALN, Ouali Aït Ahmed, qui avait lui-même rejoint les rangs de l'ALN ce jour-là.

BATNA**Journées de formation nationale sur la numérisation et la protection du patrimoine algérien**

Des journées de formation nationale sur la numérisation et les mécanismes de protection du patrimoine national algérien ont été ouvertes, jeudi, à Batna au profit de 40 cadres du secteur de la culture et des arts et des musées publics nationaux de 20 wilayas du pays. Cette initiative de trois jours est encadrée par des universitaires et chercheurs du Centre national de recherche en archéologie et du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, selon Abderrazak Bensalem, chargé de gestion de la direction locale de la culture.

Organisée à la maison de la culture sous le thème "La numérisation et mécanismes de gestion des risques liés à la protection du patrimoine algérien", la rencontre comprend des conférences et une sortie vers les sites archéologiques d'Imedghassen, Timgad et de Tazout, a indiqué la même source.

Des ateliers pratiques sur la restauration des mosaïques et manuscrits et la fabrication de mosaïque sont prévus en marge de ces journées, salon Abdellkader Bitam, cadre de la même direction.

OUvertes par le wali de Batna, Mohamed Benmalem, ces journées ont été ponctuées par l'organisation d'une exposition de photographies sur les collections des musées Cirta (Constantine), Sétif, Lambèse et Timgad et avec des affiches mettant en exergue leur valeur archéologique, avec des stands pour les produits artisanaux.

ORAN**Les massacres du 8 mai 1945 demeureront une tâche noire dans l'histoire du colonialisme français (Association)**

Le président de l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale (ANGIG), Haï Abdennebi, a déclaré, jeudi à Oran, que les massacres du 8 mai 1945 demeureront une tâche noire dans l'histoire du colonialisme français, signalant que ces massacres ont dévoilé au monde entier son vrai visage.

Haï Abdennebi a affirmé, lors d'une rencontre organisée à l'initiative de l'ANGIG, à l'occasion de la commémoration du 79 ème anniversaire de ces événements, sous le slogan "Mémoire du sacrifice de nos glorieux martyrs", que ces odieux massacres perpétrés par l'armée française contre le peuple algérien sont "un crime imprescriptible contre l'humanité, et demeureront ancrés dans la mémoire des générations", ajoutant que "nous n'oublierons jamais l'histoire qui est la mémoire de la nation".

Ces massacres ont amené les algériens "à acquérir la certitude que le colonialisme français ne comprenait rien au langage du dialogue et de la négociation et que ce qui avait été pris par la force ne devait être repris que par la force", a encore déclaré le président de l'ANGIG, ajoutant que cette journée sanglante "qui fut un tournant décisif dans le parcours du mouvement national et un facteur déclencheur de la Révolution du 1er novem-

bre 1954, avait renforcé la conviction des nationalistes algériens que la préparation à l'action armée était impérative".

Haï Abdennebi a rappelé que "le 1er novembre demeurerait, au fil des jours et des années, une leçon ancrant en nous les valeurs du patriotisme", ajoutant que de jeunes algériens fidèles à leur patrie avaient démontré leur abnégation et leur profond attachement à leur pays, préférant la mort en martyrs pour que le pays recouvre sa totale souveraineté, en concédant le sacrifice suprême offrant des contingents de chouhada et de valeureux Moudjahidine et d'invalides de guerre, qui ont sacrifié des parties de leurs corps pour l'indépendance et la liberté". Le président de l'ANGIG a, d'autre part, exhorté les jeunes générations à prendre leur responsabilité et à préserver le legs pour lequel les martyrs se sont sacrifiés pour que l'Algérie puisse jour, aujourd'hui, de la liberté et de la souveraineté, les appelant à maintenir intacte la mémoire historique et la souveraineté du pays", au vu des dangers qui nous menacent de la part des étrangers et certains des pays de voisinage.

Il a ajouté que: "L'Algérie est, aujourd'hui, une citadelle imprenable, grâce à son peuple et à son armée, digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale, défenseur de la souverain-

eté nationale, de ses frontières territoriales", soulignant que "toute tentative visant à attenter à sa sécurité, sa stabilité et son unité sera vouée à l'échec", avant de dénoncer fermement ceux qui propagent des mensonges et sème la zizanie et la haine dans le but de saper la stabilité du pays". De son côté, le wali d'Oran, Said Sayoud, a déclaré, lors de cette rencontre, que les assassinats collectifs et les crimes de guerre qui ont eu lieu lors des massacres du 8 mai 1945, ne s'effaceront jamais de la mémoire collective du peuple algérien, faisant observer que les historiens et les juristes ont qualifié ces événements de véritable crime de guerre, au vu des exactions et des dégâts inimaginables qui s'en étaient suivis, affirmant dans ce contexte que ces massacres resteront gravés dans le registre sombre du colonialisme.

Le wali d'Oran a, par ailleurs, affirmé que la célébration de cet événement, décidé par le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, en journée de la Mémoire est un devoir pour mettre à nu les crimes ignobles, contraires aux valeurs de l'Humanité.

M. Sayoud a affirmé que "cette étape de l'histoire nationale, qui est gravée dans la mémoire de la nation, a été une période décisive ayant conduit le militarisme à la lutte armée".

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Cosob : 28,7 milliards de DA récupérés du circuit parallèle

L'opération d'introduction de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en Bourse a permis de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé, a indiqué jeudi le président de la Cosob, Youcef Bouzenada.



Dans une déclaration à l'APS, M. Bouzenada a précisé que "cette somme de fonds qui n'étaient pas bancarisée, a été versé, en espèces, grâce à l'introduction du CPA à la Bourse d'Algier".

Elle correspond à une partie de près de 26% du montant de 112,5 milliards DA levé à travers 11.690 comptes bancaires lors de l'opération d'ouverture des souscriptions au capital du CPA, achevée le 14

mars dernier, a-t-il souligné.

"Cela démontre que cette opération a contribué grandement à promouvoir l'inclusion financière par l'ouverture de ces nouveaux comptes pour introduire des sommes théâtralisées", s'est réjoui le président de la Cosob, réaffirmant le rôle "important" de l'outil qui représente la Bourse pour capter les fonds hors circuit bancaire. Pour rap-

pel, les titres de capital émis par le CPA au cours de la période de l'offre, établie du 30 janvier au 14 mars dernier, ont été introduits officiellement le 26 mars dernier au niveau du compartiment principal de la cote officielle de la Bourse d'Algier.

Cette opération a permis la vente de près de 49 millions (48.958.634) d'actions, représentant plus de 112,5 milliards de DA (112.570.944.200 DA) au

prix de 2300 DA l'action, soit 24,48% du capital social de la société.

L'introduction des titres de capital du CPA/Spa au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Algier vient, ainsi, porter le nombre de titres de capital cotés à six (Alliance Assurances, Biopharm, El Aurrassi, Saïdal, AOM Invest en plus du CPA) et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 531 milliards de DA.

ENERGIE

M. Arkab prend part en Italie au Forum international sur la stratégie européenne en Méditerranée

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, prend part aux travaux de la 3e édition du Forum international "Vers le sud: la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée", qui se tiendra sous l'égide du gouvernement italien, les 17 et 18 mai courant, à Sorrente (Italie), a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Le ministre sera accompagné, lors de cette rencontre, d'une délégation composée des Présidents Directeurs Généraux (PDG) de Sonatrach et de Sonelgaz, et de cadres du ministère, et ce, à l'invitation de l'établissement "The European House-Ambrosetti",

sous la présidence de M. Valerio De Molli. Cette édition verra la participation de plusieurs ministres, à l'instar du ministre des Affaires européennes, de l'Italie du Sud, de la politique de cohésion, et du plan national pour la reprise et la résilience, M. Raffaele Fitto, du ministre de la Protection civile et des Politiques marines, M. Nello Musumeci, outre des présidents de sociétés italiennes et étrangères, de politiciens, d'économistes et d'intellectuels, notamment de la région de la méditerranée, selon la même source.

Ce Forum vise à "créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de la croissance dans le

sud de l'Italie et les pays de la méditerranée, ainsi qu'à construire une plateforme entre les secteurs public et privé aux niveaux national et international, regroupant les meilleurs acteurs privés et institutionnels et les représentants du monde académique et de la recherche dans la région de la Méditerranée, dans une initiative de "Think Tank".

Les travaux de la 3e édition du Forum porteront principalement sur la situation géopolitique actuelle et ses répercussions socioéconomiques, la sécurité alimentaire, ainsi que sur la nouvelle vision énergétique au Sud, en Méditerranée et en Italie, selon le communiqué.

INDUSTRIE DU CIMENT

Holcim El Djazaïr couronné

Pour son savoir-faire et ses capacités en matière d'innovation et de développement, Holcim El Djazaïr a été une nouvelle fois honorée lundi dernier, que l'entreprise a remporté le prix de « l'entreprise décarbonnée » lors du "SEF", récompensant ainsi ses efforts significatifs en faveur de la durabilité et d'un impact environnemental positif. En tant que pionnier en Algérie, Holcim El Djazaïr s'est concentré sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone dans la production de ciment. Grâce à ses initiatives

novatrices, l'entreprise a réussi à réduire de plus de 40 % les émissions de CO2 par tonne de ciment grâce à sa marque CHAMIL ECO Planet. De plus, elle progresse considérablement dans le remplacement de l'énergie thermique par des combustibles alternatifs via son activité Geocycle, contribuant ainsi à la réduction des émissions directes de CO2.

Par ailleurs, Holcim El-Djazaïr a réalisé une réduction de 100% de ses besoins électriques sur son usine de production de sacs en kraft à Bordj Bou



Arreridj, dans le cadre de son engagement en faveur de l'efficacité énergétique de ses installations. En outre, Holcim El-Djazaïr étudie également de

nouvelles technologies innovantes, telles que les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du CO2 « CCUS », dans

le but d'atteindre un bilan carbone neutre. Ces technologies offrent des perspectives prometteuses

pour l'Algérie en matière de lutte contre le changement climatique.

Les technologies « CCUS » constituent un sujet d'actualité crucial et une opportunité prometteuse pour l'Algérie, qui bénéficie de ressources locales abondantes.

Elles lui offrent l'accès à de nouvelles opportunités d'exportation, permettent d'attirer d'importants investissements et de créer des emplois, tout en soutenant les ambitions de décarbonation du pays et en stimulant son économie. « Holcim El Djazaïr est extrêmement fière de recevoir ce prix prestigieux, qui témoigne de son engagement envers la durabilité environnementale. L'entreprise continue de servir de modèle pour l'industrie cimentière, en incarnant l'esprit d'innovation et en démontrant un engagement indéfectible envers un avenir plus durable »,

E.Y

BANQUES

86 projets agricoles au sud du pays ont bénéficié d'un financement de 19 Mds de dinars depuis 2023 (Faïd)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, jeudi à Alger, que 86 projets agricoles, dans les régions du sud du pays, avaient bénéficié, depuis 2023, de financements de l'ordre de 19 milliards de dinars auprès de banques publiques, dont la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR).

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur "la carte des potentialités agricoles dans les wilayas du sud", le ministre a précisé que ce financement englobe 3,4 Mds de DA au titre du financement de l'investissement, 7,2 Mds de DA au titre du financement de l'exploitation, ainsi que 669 millions de DA au titre du financement islamique.

M. Faïd a fait état de l'inscription, en 2023, de plusieurs opérations d'investissements au profit des wilayas d'El Oued, de Timimoun et de Tamanrasset, concernant, notamment, l'ouverture de pistes agricoles et la création de points d'eaux, avec un montant total de l'ordre de 677 millions de DA.

Concernant l'irrigation agricole, le même responsable a précisé que les ressources en eaux nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles avaient été garanties dans les wilayas du sud, à travers un programme en cours, d'une enveloppe de 3,33 Mds de DA, soulignant que ces wilayas ont bénéficié d'un nouveau programme de l'ordre de 9,8 Mds de DA au titre de la loi de finances de 2024 (LF2024).

Par ailleurs, le ministre a indiqué que près de 172 Mds de DA avaient été consacrés au programme d'appui au développement des filières de productions agricoles d'importance stratégique au titre des exercices 2023 et 2024.

A noter que la réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis-clos, après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence du ministre des Finances, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que des walis de 6 wilayas du sud, outre des représentants de plusieurs ministères et des PDG d'entreprises publiques des secteurs de l'Energie et de l'Agriculture.

PÉTROLE**Le Brent en légère hausse à près de 83 dollars**

Le pétrole restait stable jeudi, pris entre repli de l'inflation et des stocks de brut aux Etats-Unis, et un tassement attendu de la demande mondiale.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait 0,04% à 82,78 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, gagnait 0,03% à 78,65 dollars.

L'inflation est repartie à la baisse en avril aux Etats-Unis, pour la première fois

depuis janvier, à 3,4% sur douze mois contre 3,5% en mars, selon l'indice CPI publié mercredi.

"Les signes d'un ralentissement de l'inflation sont des nouvelles positives pour le marché" pétrolier, rappellent des analystes, offrant la possibilité d'une politique monétaire plus souple de la part de la Réserve fédérale américaine (Fed). Un envi-

ronnement de taux plus bas a tendance à stimuler la croissance et encourager les achats de pétrole.

En parallèle, les réserves commerciales de brut aux Etats-Unis ont diminué de 2,5 millions de barils lors de la semaine achevée le 10 mai, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). De quoi également porter les cours.

Le pétrole en hausse après la diminution des stocks et des indicateurs mitigés

Les cours du pétrole ont avancé, jeudi, soutenus par le repli des stocks américains de brut, l'espoir d'un rebond de la demande d'essence dans les semaines qui viennent aux Etats-Unis et des indicateurs économiques qui s'équilibrivent.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison

en juillet a gagné 0,62% à 83,27 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, a pris 0,76% à 79,23 dollars.

L'élarg des cours a aussi été porté par la réduction des réserves américaines annoncée mercredi, les stocks de brut

ayant diminué de 2,5 millions de barils lors de la semaine achevée le 10 mai, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Un environnement de taux plus bas a tendance à stimuler la croissance et encourager les achats de pétrole.

Les gains du brut restent cependant tempérés par la pu-

blication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui a révisé en baisse son estimation de croissance de la demande en 2024.

Elle devrait ainsi croître de 1,1 million de barils par jour (mb/j) en 2024, soit 140.000 barils par jour de moins que prévu par l'agence dans son précédent rapport mensuel.

NIGERIA**Inauguration de trois projets gaziers**

Trois projets gaziers ont été inaugurés au Nigeria dans le cadre d'une initiative visant à soutenir le secteur énergétique dans ce pays. Il s'agit de l'usine de traitement de gaz AHL agrandie, d'une usine de traitement de gaz ANOH et d'un gazoduc de 23,3 km de l'ANOH à Obiafu-Obirikom-Oben, tous situés dans le sud-est du pays.

inaugurés par le président nigérian, Bola Tinubu.

Ceci représente une augmentation de 25% de l'approvisionnement en gaz, destiné à alimenter divers secteurs, notamment la production d'électricité et les industries dépendantes du gaz, a noté M. Tinubu. Tout en s'engageant à continuer de favoriser un

environnement propice aux investisseurs dans le secteur de l'énergie, il a souligné l'importance de ces projets dans le cadre de l'initiative gouvernementale "Décennie du gaz", qui vise à maximiser les abondantes ressources gazières du Nigeria, à réduire le torchage du gaz et à catalyser l'industrialisation.

MARCHÉS DES CHANGES**Nouvel accès de faiblesse du dollar**

Le dollar a pris un nouveau coup, mercredi, bousculé par une légère décelération de l'inflation aux Etats-Unis, tombant à des plus bas de plusieurs mois face à plusieurs devises. Le billet vert est descendu jusqu'à 1,4937 dollar australien pour un dollar américain, une première depuis quatre mois. Il s'est aussi retranché

jusqu'à 18,2582 rands pour un "buck", l'un des surnoms de la devise américaine, son plus faible cours depuis fin décembre contre la monnaie sud-africaine. Le "greenback", un autre de ses surnoms, a aussi atteint 1,0883 dollar pour un euro, niveau qu'il n'avait plus connu depuis un mois.

ZONE EURO**Le risque géopolitique pèse sur la stabilité financière, estime la BCE**

Une grave récession économique en zone euro cette année semble moins probable mais les tensions géopolitiques rendent "fragiles" les perspectives sur la stabilité financière, sur fond d'élections majeures à venir, prévoit la Banque centrale européenne (BCE) dans un rapport publié jeudi.

"Le risque à court terme d'une profonde récession accompagnée d'une hausse du chômage - une source d'inquiétude majeure il y a six mois - est bien moins dans la perspective actuelle, et la désinflation s'est poursuivie en parallèle", note le vice-président de la BCE Luis de Guindos en avant-propos du rapport semestriel de l'institution.

Dans le même temps, "les tensions géopolitiques constituent une source de risque importante" pour la stabilité financière et ce "au plan mondial", prévient-il.

Ce contexte renforce les risques de mau-

vaises surprises économiques et financières et les perspectives restent donc "fragiles" pour la stabilité financière.

Les marchés exigent certes des primes de risque réduites à ce jour par rapport aux normes historiques, relève le rapport.

Ce sentiment de calme peut "changer rapidement", prévient la BCE, qui met en avant l'environnement géopolitique incertain et la dénommée "évaluation à la perfection" des actifs par les investisseurs, comme si le risque d'accroc majeur était ignoré.

Cette situation "crée le potentiel de réactions importantes du marché à des nouvelles décevantes", selon M. de Guindos.

La stabilité financière dépend également de la capacité d'absorption des chocs par différents acteurs économiques.

Les ménages et entreprises, de même que les banques, ont dans l'ensemble bien résisté

au cycle de taux d'intérêt élevé pour combattre l'inflation, note la BCE.

Ce pourrait moins être le cas de grandes sociétés immobilières et des ménages à faible revenu qui sont "plus vulnérables à la hausse des taux d'intérêt", au fur et à mesure que leur dette doit être remboursée.

Cela vaut aussi pour les Etats dont les finances publiques "restent vulnérables aux surprises de croissance négative".

La BCE pointe à cet égard les risques de "dérapage budgétaire" à la lumière d'un programme électoral chargé en 2024-25 tant aux niveaux national qu'européen, et les "incertitudes autour de la mise en œuvre exacte du nouveau cadre budgétaire de l'UE".

Le tout pourrait conduire les acteurs du marché à "réévaluer le risque souverain" avec un spectre de la crise de la dette resurgissant en zone euro.

TURQUIE**Le gouvernement annonce un nouveau plan pour maîtriser l'inflation**

La Turquie a annoncé lundi un plan d'économies sur trois ans visant à réduire les dépenses publiques pour sortir de l'inflation qui atteignait 70% sur un an en avril. "Notre priorité est de combattre la cherté de la vie. Une faible inflation à un chiffre est indispensable pour une croissance durable", a affirmé le ministre de l'Economie Mehmet Simsek lors de la présentation du plan à Ankara.

Le plan prévoit de nombreuses restrictions de budget "pour l'ensemble du service public", dont certaines nécessitant des changements législatifs qui

seront soumis au Parlement, a précisé le ministre.

L'achat ou la location de tout nouveau véhicule de service public sera ainsi interdit pendant trois ans, à l'exception des "besoins obligatoires" concernant le secteur de la santé, de la sécurité et de la défense.

L'usage de véhicules importés prendra aussi fin au sein du service public, a promis le ministre et le recours aux transports publics imposés aux fonctionnaires.

A l'exception de ceux effectués contre les risques systémiques, ou à la suite de

catastrophes naturelles, la construction ou l'achat de bâtiments publics sont aussi suspendus pour trois ans.

D'autres coupures budgétaires sont aussi prévues pour "discipliner les dépenses" comme la réduction de 10% des budgets publics pour l'achat des biens et des services et de 15% pour les investissements, à l'exception des dépenses concernant les régions affectées par le séisme de février 2023 (plus de 55.000 morts).

Le ministre a précisé que le nombre des recrutements dans la fonction publique sera égale-

ment limité au nombre des départs à la retraite.

L'inflation a atteint 69,8% sur un an en avril en Turquie, contre 68,5% en mars, selon les données officielles publiées début mai.

M. Simsek a confirmé le retour à une inflation à un chiffre à la fin 2025. La semaine dernière, le gouverneur de la Banque centrale de Turquie Fatih Karahan avait estimé que l'inflation commencerait à baisser en juin, et revu légèrement en hausse sa prévision pour la fin de l'année, à 38% contre 36%.

MARCHÉS BOURSIERS**Triple record en clôture à Wall Street pour les indices boursiers**

Les trois indices majeurs de la Bourse de New York ont battu des records en clôture mercredi, célébrant une inflation qui a ralenti un peu aux Etats-Unis en avril, redonnant confiance en de futures baisses de taux.

L'indice Dow Jones a gagné 0,89% et le S&P 500 a grimpé de 1,17%, dépassant leurs records de fin mars. Le Nasdaq, à dominante technologique, après un sommet la veille, a encore bondi de 1,40%, selon des résultats provisoires.

Les Bourses chinoises en hausse à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert jeudi en hausse, après la publication la veille d'indicateurs économiques montrant un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, qui fait espérer des baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed). Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,99% à 19.262,79 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai prenait 0,20% à 3.126,20 points, tandis que la place de Shenzhen était en hausse de 0,39% à 1.766,37 points.

Bourse de Tokyo: le Nikkei porté par le ralentissement de l'inflation américaine

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo progressait jeudi en matinée dans le sillage de Wall Street, où les indices ont battu des records la veille après la publication d'un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis faisant espérer des baisses de taux de la Fed.

L'indice vedette de la capitale nipponne gagnait 0,65% à 38.636,63 points vers 00H45 GMT, tandis que l'indice élargi Topix cédait 0,16% à 2.726,53 points. L'inflation a ralenti en avril aux Etats-Unis pour la première fois depuis janvier, à 3,4% sur un an contre 3,5% en mars, selon l'indice CPI publié mercredi, une nouvelle qui a redonné confiance en de futures baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) et fait baisser les rendements obligataires.

Cette nouvelle a également fait chuter le dollar, notamment face au yen, un mouvement de change négatif pour les groupes exportateurs japonais. L'économie nipponne s'est par ailleurs contractée de 0,5% au premier trimestre comparé au trimestre précédent, subissant les effets d'un vaste scandale dans l'industrie automobile locale et d'une consommation privée atone.

Le dollar baissait à 153,94 yens vers 00H45 GMT, contre 154,88 yens mercredi à 21H00 GMT.

L'euro était aussi en repli à 167,67 yens contre 168,58 yens la veille, et relativement stable face au billet vert, à 1,0892 dollar contre 1,0884 dollar mercredi.

Les prix du pétrole progressaient: vers 00H45 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,59% à 79,09 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord montait de 0,53% à 83,19 dollars.

JAPON**Le PIB s'est replié de 0,5% au premier trimestre**

Le produit intérieur brut (PIB) du Japon a reculé de 0,5% au premier trimestre 2024 comparé au trimestre précédent, selon une première estimation publiée jeudi, pénalisé notamment par les exportations et la consommation privée dans le pays.

Cette contraction est plus forte que prévu, alors que les économistes du consensus de l'agence Bloomberg tablaient sur un léger repli de 0,3%. La croissance du PIB au quatrième trimestre 2023 a par ailleurs été révisée jeudi à 0% (+0,1% précédemment).

APS

BEJAIA

Krikou lance une caravane de solidarité en faveur des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille, et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a donné, jeudi à Bejaia, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité devant venir en aide à 150 familles démunies dont les chefs sont des personnes âgées.

Plusieurs camions et des véhicules tout terrain, chargés d'équipements médicaux, de literies et de nourritures ont été ainsi chargés avant de se rendre dans plusieurs villages pour y être distribués.

Au chef-lieu de wilaya, la ministre en a profité pour visiter quelques structures relevant de son département où elle a pris connaissance des conditions dans

lesquelles se sont déroulés les examens d'évaluation des acquis des personnes aux besoins spécifiques.

"C'est une première expérience très positive", a-t-elle opinée, indiquant que les élèves ont été à la hauteur des attentes et que cette expérience, vécue de façon expérimentale antérieurement, a concerné cette année 1.700 enfants à travers le territoire national.

Mme Krikou, par ailleurs, visité quelques villages situés sur les hautes montagnes de Tichy à 15 km à l'Est de Bejaïa, où elle s'est enquis des travaux qu'effectuent dans leurs domiciles les femmes aux foyers. Un marché a été monté, sur les places centrales de ces villages, où nombre d'entre-elles, ont exposé leurs produits, notamment dans le tissage, la poterie et les bijoux.

DJELFA

Affaire de l'individu disparu depuis 30 ans: le juge d'instruction ordonne le placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près la Cour de Djelfa a ordonné, jeudi, le placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt et de deux autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire de l'individu disparu depuis presque 30 ans, a indiqué un communiqué de la Cour. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite au communiqué de presse du 14 mai 2024, relatif à l'affaire du dénommé (B. A.), disparu depuis

presque de 30 ans, retrouvé récemment, le Procureur général près la cour de Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 16 mai 2024, les parties impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Idrissia, lequel a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire contre le principal accusé (B. A.) pour les chefs d'accusation d'enlèvement et de séquestration d'une personne, sans ordre des

autorités compétentes et en dehors des cas où la loi le permet, traite d'êtres humains en situation de vulnérabilité, faits prévus et punis par la loi 20-15 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes et la loi 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes", précise le communiqué. "Quant aux accusés répondant aux initiales de (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B.

Dj.), (B. T.), (B. H.) et (Y. L.), ont été poursuivis pour non dénonciation aux autorités compétentes, fait prévu et puni par les mêmes lois", ajoute la même source.

"Après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement sous mandat de dépôt des accusés (B. A.), (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.) et (B. T.), et la mise sous contrôle judiciaire des accusés (B. H.) et (Y. L.)", conclut la même source.

SAÏDA

Le rôle de l'Instance nationale de lutte contre les crimes liés aux TIC dans la fraude aux examens (participants)

Les participants à une journée d'information sur "les fraudes commises lors des examens de fin d'année du Baccalauréat et du BEM", organisée jeudi à Saïda, ont mis en exergue l'efficacité du rôle de l'Instance nationale de prévention des crimes en lien avec les TIC dans la prévention des fraudes pouvant survenir lors de ces examens. Dans ce contexte, le procureur de la République près le tribunal de Hassasna, M. Ould Amara Hanifi, dans son exposé lors de cette rencontre organisée par la Cour de Justice de Saïda, a rappelé le rôle efficient de cette Instance dans l'investigation et la recherche des crimes, ainsi que le suivi rigoureux au niveau des instances judiciaires spécialisées, selon la qualification du crime ou du délit.

Le même intervenant a, d'autre part, évoqué les mécanismes utilisés dans la lutte contre les fraudes aux examens du Bac et du BEM, mettant particulièrement en relief le rôle de la cellule de veille et de suivi dans la prévention des crimes de fraudes, du fait de sa capacité à anticiper et son efficacité à suivre le bon déroulement des examens.

Abondant dans le même sens, le président du tribunal de Hassasna, Selmi Moujed, a mis en valeur le rôle de cette instance dans la lutte contre la cybercriminalité, particulièrement pour son apport consistant à débusquer les individus auteurs de fuites et de publications dans les réseaux sociaux, notamment des "sujets d'examens".

Le même intervenant a affirmé que l'amendement du Code pénal

et l'institution de l'instruction 20-06 datée du 28 avril 2020, ont permis de mettre la lumière sur les actes portant atteinte à l'intégrité des examens et des concours, de même qu'il a permis, en vertu de certains de ces articles, notamment l'article de l'alinéa 6 de l'article 253 bis à l'alinéa 12 du même article, de définir les cas de fuite et de publication des sujets d'examens et les réponses à leurs questions, prévoyant à l'encontre de leurs auteurs des peines d'une à trois années de réclusion.

Le magistrat a fait observer que cette peine est susceptible d'être durcie, lorsque la fraude est commise par le biais du support électronique pour être ramenée à 5 ans en sus d'une amende pouvant atteindre 1 million de dinars.

SKIKDA

Distribution prévue de 6.500 logements le 5 juillet prochain (Wilaya)

Une opération de distribution de 6.584 logements de diverses formules est prévue dans la wilaya de Skikda le 5 juillet prochain à l'occasion de la commémoration des fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, apprend-on jeudi auprès des ser-

vices de la wilaya. Il s'agit notamment de 2.819 logements location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement (AADL) dont 1.096 sur le site de Gribissa dans la commune d'Azzaba, 800 dans la commune

d'El Hadaïk, 611 à Filfila et 312 à Collo, a précisé la même source. L'opération concernera également 2.061 logements publics locatifs (LPL) répartis sur plusieurs communes, 336 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.368 arrêtés d'attribution

d'aide au logement rural, selon encore la même source. Concernant le programme AADL 3, la wilaya a bénéficié d'un premier quota de 500 unités dont les procédures de localisation et de réalisation des projets de réalisation ont été achevées, a-t-on indiqué.

ORAN

Rencontre de sensibilisation des imams et des mourchidate sur l'économie de l'eau

L'Agence du bassin hydrographique Oranie-Chott Chergui a organisé, jeudi à la Mosquée pôle d'Oran "Abdelhamid Ibn Badis", une rencontre avec des Imams et des mourchidate, à l'effet de les impliquer dans une nouvelle campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau.

La rencontre, organisée sous le slogan "Conserver l'eau est un devoir religieux" a vu la présence d'Imams et de mourchidate des différentes mosquées de la wilaya d'Oran, dans le cadre de cette initiative organisée en coordination avec la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs et la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), pour les sensibiliser à l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer dans la sensibilisation de la population.

Le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Oranie-Chott Chegui, Menad Charaf, a souligné l'importance de la préservation de l'eau, d'autant que le pays connaît une période de sécheresse, notant que les mosquées sont considérées comme un canal efficace pour faire passer des messages de sensibilisation.

S'agissant du volume de l'eau gaspillée, M. Charaf a fait savoir qu'il n'existe pas de chiffres précis, mais les estimations indiquent que l'eau gaspillée constitue pas moins de 30% du volume total produit.

De son côté, Makhfi Boukhammacha, Chef du département de l'éducation coranique et de la formation à la culture islamique au niveau de la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs, a expliqué qu'outre les foules de fidèles dans les mosquées, les messages de sensibilisation peuvent être adressés aux adeptes des écoles coraniques qui comptent dans la wilaya d'Oran plus de 20.000 femmes et 50.000 enfants.

Le directeur commercial de la société "SEOR", Abdallah Medjahed, a souligné de son côté que la préservation de l'eau est devenue, aujourd'hui, plus que nécessaire, notant que des sommes colossales sont dépensées pour dessaler l'eau de mer, qui alimente la wilaya d'Oran à hauteur de 85 pour cent.

SIDI BEL ABBES

Inculquer aux citoyens une culture de signaler les incendies (Rencontre)

Les participants à une journée d'information sur "la prévention et la lutte contre les incendies de forêts pour la saison 2024, en vertu de la nouvelle loi 23/21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux richesses forestières", organisée, jeudi à Sidi Bel Abbès, ont insisté sur l'importance d'inculquer chez les citoyens la culture de signaler les incendies, afin de dissuader les auteurs de leur déclenchement et de protéger le patrimoine forestier. Dans le même sillage, le procureur de la République près du tribunal de Sidi Bel Abbès, Benabdellah Mustapha, a mis en avant l'importance pour les citoyens d'avoir le sens civique en dénonçant les pyromanes, en cas de violation de la loi par quiconque porte atteinte à la richesse forestière", notamment durant la saison estivale où les incendies sont légion.

Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal de Benbadis, Benfréha Sidi Ahmed, a indiqué qu'après confirmation de l'information communiquée par le citoyen au sujet de ceux qui sont à l'origine des feux de forêts, les mesures juridiques nécessaires sont prises dans les plus brefs délais, notamment pour l'application des sanctions pénales dans ce sens.

Le chef de service de la prévention à la direction de la Protection civile de Sidi Bel Abbès a souligné, quant à lui, l'impératif d'alerter, immédiatement, tout départ de feu, afin de réduire les délais de réponse, en anticipant sur la disposition de l'ensemble des moyens d'intervention et de coordination entre les différentes parties, tout en insistant sur l'importance d'impliquer le plus grand nombre d'intervenants dans des campagnes de sensibilisation de lutte contre les incendies de forêts.

Les intervenants ont abordé, à l'occasion de cette journée d'information, nombre de thématiques dont notamment "Le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts", "Les médias électroniques environnementaux comme mécanisme de protection des richesses forestières en vertu de la loi 23/21 du 23 décembre 2023", "Les mesures préventives prises contre les incendies de forêts et les cultures agricoles pour la saison 2024", "Les mesures prises par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès pour la lutte contre les incendies de forêts au cours de la saison 2024" ainsi que "Le rôle de la direction de l'environnement dans la préservation du patrimoine forestier".

La rencontre, organisée à l'initiative de la Cour de Justice de Sidi Bel Abbès, en coordination avec la direction de la Protection civile, la Conservation des forêts et les différents services de sécurité, a vu la tenue d'une exposition au niveau du hall de cette Cour, portant sur les différents moyens utilisés par la Protection civile dans la lutte contre les incendies de forêts, et ce dans le cadre d'une caravane de sensibilisation sur la lutte contre les dangers des feux de forêts et des récoltes agricoles.

APS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 20 morts à la suite du naufrage d'une embarcation sur le Lac Albert

Environ 20 personnes sont mortes noyées dans le Lac Albert, en République démocratique du Congo (RDC) à la suite du naufrage d'une embarcation, indique jeudi la protection civile.

Outre la mort par noyade d'environ 20 personnes, la protection civile a affirmé que plus de cinq tonnes de marchandises ont été englouties dans le Lac. Selon le ser-

vice de la protection civile en Ituri, cet incident est dû aux vents violents qui soufflent depuis avril dernier sur le lac Albert.

Son coordinateur, Ro-

bert Ndjalonga a indiqué que "cette situation affecte le transport lacustre et les activités de pêche qui se font avec beaucoup de risques". Pour prévenir des pertes en vie hu-

maine et de dégâts matériels, il a recommandé "pour ceux qui s'engagent dans les transports ou dans la pêche qu'ils prennent en considération le port des gilets de sauvetage".

MAURITANIE

Deux morts dans le crash d'un avion militaire (armée)

Deux personnes sont mortes dans le crash d'un avion militaire survenu mercredi à Atar, dans le centre-ouest de la Mauritanie, a annoncé l'armée mauritanienne. Les deux personnes à bord de l'avion ont péri, a précisé l'armée maurita-

nienne dans un communiqué publié sur son site. L'avion, qui appartient à l'Ecole militaire d'aviation (EMA) d'Atar, ville située à 440 km au nord de la capitale Nouakchott, a "subi un dysfonctionnement technique lors d'un vol d'entraînement de

routine, entraînant sa chute et son écrasement immédiat", explique le communiqué. Une enquête a été immédiatement ouverte pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident, ajoute le communiqué.

GRÈCE

Naufrage d'un bateau de migrants au large de l'île de Crète (Autorités)

Une opération de recherche et de secours a été lancée jeudi au large de l'île grecque de Crète pour retrouver trois personnes portées disparues après le naufrage d'une embarcation

de migrants, ont annoncé les autorités locales. "Au total, 42 passagers ont été secourus par les garde-côtes grecs, la marine nationale et des navires marchands naviguant dans la

zone où l'incident s'est produit, à quelque 27 milles nautiques au sud-ouest des côtes de la Crète", selon les sources.

Les autorités grecques ont été informées par la partie ita-

lienne qu'elles avaient reçu mercredi soir un appel de détresse de ce bateau de migrants, selon des sources au sein de la Garde côtière grecque.

AFGHANISTAN

Les inondations aggravent les besoins humanitaires (FICR)

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a indiqué que les inondations qui ont frappé 25 provinces en Afghanistan, aggravent les besoins humanitaires.

"Des pluies printanières inhabituellement fortes et des inondations ont tué des centaines de personnes et détruit des milliers de maisons. Plus de la moitié de l'Afghanistan, soit 25 provinces sur 34, a été touchée, la seule province de Baghlan ayant enregistré jusqu'à présent plus de 200 morts. Des milliers de personnes déplacées n'ont plus de logement ou retournent après que leurs maisons ont été balayées", a souligné la FICR, mercredi.

Selon Necephor Mghendi, chef de la délégation pays de la FICR, ces inondations rappellent que la communauté internationale "doit repenser radicalement son approche à l'égard de l'Afghanistan en s'attaquant aux causes profondes des vulnérabilités".

Cela implique, selon lui, d'"investir dans le renforcement des systèmes d'alerte précoce, du renforcement des capacités et des programmes susceptibles de stimuler la régénération économique afin de que les communautés peuvent mieux répondre à de futurs chocs similaires avec les ressources disponibles localement". Et de reconnaître: "Cette nouvelle catastrophe exerce une pression supplémentaire sur un pays déjà meurtri".

Mawlawi Mutuil Haq Khales, président par intérim de la Société du Croissant-Rouge afghan (ARCS) a, quant à lui, relevé que "notre priorité est désormais de pouvoir agir le plus rapidement possible pour soutenir les victimes, compte tenu de l'ampleur des inondations à travers le pays. Beaucoup de ceux qui sont touchés sont extrêmement pauvres et attendent notre soutien". Un soutien international est nécessaire de toute urgence, souligne la FICR qui a lancé un appel d'urgence de 5 millions de francs suisses pour financer des interventions critiques et accroître la capacité de la Société du Croissant-Rouge afghan à aider les populations touchées.

BRÉSIL

Le gouvernement annonce de nouvelles aides pour les sinistrés des inondations

Le gouvernement brésilien a annoncé mercredi de nouvelles mesures d'aide pour des dizaines de milliers de familles touchées par les inondations, lors d'une troisième visite dans la région dévastée au sud du pays.

Près de deux semaines après les pluies diluviales qui ont submergé des centaines de villes dans l'Etat du Rio Grande do Sul, l'ampleur des dégâts est encore difficile à évaluer. Plus d'un demi-million de personnes ont été évacuées et quelque 80.000 d'entre elles sont dans des dizaines d'abris dans des écoles et des centres sportifs. La catastrophe climatique sans précédent a fait au

moins 149 morts, et 108 personnes sont portées disparues, selon le dernier bilan publié mercredi par la Défense civile.

Ces inondations, provoquées par des pluies torrentielles qui ont fait déborder les fleuves, constituent le pire désastre environnemental de l'histoire de l'Etat. "Nous ne ménagerons aucun effort pour aider les gens à reconstruire leur vie", a déclaré le président Lula dans la ville de São Leopoldo, au nord de Porto Alegre, la capitale de l'Etat, et l'une des villes touchées par la catastrophe.

Le gouvernement brésilien allouera aux quelque 240.000 familles touchées par les inondations une aide de 5.100 réals

(911 euros), soit 1,2 milliard de réals environ au total, (214 millions d'euros), a indiqué Rui Costa, chef de cabinet de Lula.

L'administration fédérale a aussi annoncé des achats en masse de logements auprès du secteur privé afin de subvenir aux besoins des victimes, qui sont actuellement réparties entre les centres d'hébergement et les domiciles de leurs proches.

Le gouvernement a créé un ministère extraordinaire pour soutenir la reconstruction avec à sa tête le ministre des Communications Paulo Pimenta. A São Leopoldo, Lula a visité un refuge pour quelque 1.500 personnes dans un campus uni-

versitaire et s'est entretenu avec des victimes. Parallèlement, la Fédération brésilienne de football (CBF) a annoncé mercredi sa décision de suspendre deux dates du championnat brésilien de football.

La CBF "décide de suspendre tous les matches de football de tous les clubs de Serie A jusqu'au 27 mai" soit les 7 et 8 mai, a déclaré son président Ednaldo Rodrigues, dans une lettre. L'Inter et le Gremio, clubs de Porto Alegre touchée par les inondations, étaient parmi la vingtaine de clubs qui avaient demandé cette suspension. Les précipitations ont continué par intermittence sur la région dévastée.

CANADA

Le feu se rapproche d'une ville pétrolière de l'ouest

L'immense brasier qui menace la ville pétrolière de Fort McMurray dans l'ouest du Canada a encore gagné du terrain mercredi, au lendemain de l'évacuation de plus de 6.000 habitants.

L'incendie a plus que doublé de taille en 24 heures sous l'effet de vents violents, pour atteindre près de 21.000 hectares, et se trouve maintenant à moins de 4,5km de la ville. Mais le vent a baissé et devrait éloigner l'incendie de la ville et de l'autoroute, a expliqué Christine Tucker du service d'incendie de l'Alberta, lors d'une confé-

rence de presse. "C'est très favorable pour nous", a-t-elle déclaré. Mais les autorités ont appelé les habitants à la vigilance, les conditions pouvant se "détériorer rapidement". Située en Alberta (ouest), Fort McMurray est connue pour être le point névralgique de la production de pétrole du Canada. Cette ville de 70.000 habitants est aussi le symbole de la plus grosse catastrophe naturelle de l'histoire du pays, en matière de destruction, après avoir été partiellement ravagée par les flammes en 2016. "Cette évacuation nous rappelle dure-

ment que notre province vit sous la menace d'incendies de forêt et d'autres catastrophes nationales", a déclaré Danielle Smith, Première ministre de la province.

Quatre quartiers sud de la commune ont été évacués mercredi et toute la ville est en état d'alerte. De nombreux magasins sont fermés tout comme certaines écoles et l'odeur de fumée a envahi toute la ville. Jusqu'à présent, aucune entreprise n'a signalé d'impact sur ses activités en raison de l'incendie ou des ordres d'évacuation.

APS

CLIMAT

L'été 2023 a été le plus chaud en 2.000 ans (Etude)

L'année 2023, la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, a encore battu un nouveau record: les scientifiques ont pu établir que l'été dans l'hémisphère nord a été le plus chaud en 2.000 ans, selon une étude publiée mardi.

"2023 a représenté l'été le plus chaud dans l'hémisphère nord extra-tropical sur les dernières 2.000 années", écrivent mardi dans la revue Nature les auteurs, qui ont reconstitué les températures du passé pour les mois de juin à août. "Nous ne devrions pas être surpris", a dit Jan Esper, professeur de climatologie à l'université Gutenberg de Mayence, en Allemagne, et auteur principal de l'étude. "Pour moi, c'est seulement la continuation de ce que nous avons commencé en relâchant des gaz à effet de serre", avec l'utilisation massive des énergies fossiles depuis l'ère industrielle, souligne-t-il.

Pour cette étude, les scientifiques ont utilisé des données issues des cernes des arbres pour estimer les températures avant qu'elles ne soient relevées par des instruments de mesure, avant 1850 et jusqu'en l'an de notre ère.

L'analyse des cernes de croissance - les anneaux concentriques qui se dessinent au fil du temps au cœur de l'arbre - permet en effet de reconstituer avec précision les anciennes conditions climatiques, selon une discipline appelée dendrochronologie.

Il en ressort que la période estivale de 2023 a été au moins un demi degré Celsius plus chaude que l'été de l'an 246, le plus chaud de cette période avant les relevés instrumentaux.

Ce chiffre tient compte d'une certaine marge d'incertitude pour les données du passé. Sans elle, l'été 2023 serait même 1,19 C plus chaud que celui de 246. L'écart avec le passé se creuse encore plus si l'on considère les années les plus froides, soulignant l'aspect exceptionnel du réchauffement récent.

Ainsi, l'été 2023 a été quasiment 4 C plus chaud que l'été de l'an 536, lorsque les températures ont plongé en raison d'une éruption volcanique. L'Europe, le continent qui se réchauffe le plus rapidement, va ainsi être confronté à un changement plus brutal, même si les gouvernements y ont mis en place des mesures de soutien aux populations pendant les canicules dans la plupart des pays. Certaines régions de l'Afrique et de l'Asie sont pour leur part déjà habituées à des températures extrêmes mais manquent à l'inverse de ressources - eau potable ou système de santé - pour aider les plus âgés.

ESPAGNE

Saisie de près de 2 tonnes de méthamphétamine

La police espagnole a annoncé jeudi avoir saisi 1.800 kilos de méthamphétamine que l'un des deux cartels mexicains les plus redoutables, le cartel Sinaloa, tentait de distribuer en Europe, et a procédé à l'arrestation de cinq personnes dont le leader mexicain de l'opération.

La drogue a été découverte dans la région d'Alicante, dans l'est de l'Espagne, et il s'agit de "la plus grosse saisie" de cette drogue "en Europe", a annoncé Antonio Martínez Duarte, chef de l'unité de répression du trafic de drogue et du crime organisé au sein de la police nationale, lors d'une conférence de presse.

"Parmi les personnes interpellées se trouve un citoyen mexicain, qui est lié au cartel de Sinaloa d'après nos échanges avec les autorités mexicaines", a-t-il poursuivi sans nommer le suspect, charge de réceptionner la drogue en Espagne puis de la distribuer en Europe.

Le cartel de Sinaloa est l'un des groupes criminels les plus anciens, les plus importants et les plus violents du Mexique, et dont l'influence reste forte malgré l'arrestation de son fondateur Joaquin "El Chapo" Guzman, ou celle, plus récente, de son fils Ovidio, en janvier 2023. La police a également saisi de l'argent en liquide, cinq voitures, des papiers et une arme à feu. La drogue saisie venait du Mexique et était destinée au centre de l'Europe. L'Espagne est l'une des principales portes d'entrée de la drogue sur le continent.

BLIDA**Acquisition d'un accélérateur linéaire de dernière génération**

Le secteur de la santé à Blida a été renforcé par un accélérateur linéaire de dernière génération (équipement de radiothérapie), premier du genre à l'échelle de la wilaya et 2e au niveau national, destiné à l'amélioration de la prise en charge des malades atteints de cancer et la réduction de la durée des rendez-vous pour les séances de radiothérapie.

Cet équipement médical de pointe, acquis par une clinique privée de la commune d'Ouled Yaïch spécialisée en oncologie et radiothérapie, se distingue par sa capacité à contribuer à l'amélioration de la qualité de prise en charge des cancéreux, a indiqué le médecin chef de la clinique, Pr. Mohamed Afian.

Il a cité parmi les plus importantes caractéristiques de cet accélérateur linéaire, la réduction de la durée de la séance de radiothérapie, qui passe de 20 minutes à environ six (6) minutes seulement, "ce qui permettra de traiter plus d'une centaine de patients par jour, et partant réduire la durée des rendez-vous pour des séances de radiothérapie", s'est-il félicité.

L'autre spécificité de ce nouvel équipement dont un similaire a été acquis en avril dernier par le Centre de lutte contre le cancer de Messerghine (wilaya d'Oran) est sa dotation de technologies permettant de protéger les organes sains du corps lors des séances de radiothérapie, notamment chez les enfants, ainsi que d'une caméra pour observer les réactions des malades durant la séance.

Cet accélérateur linéaire assure, également, des images radiographiques de haute qualité de nature à améliorer le suivi des malades, en plus de garantir un large espace pour le malade pour s'allonger, ce qui est un avantage, sachant que de nombreux patients ont la phobie des espaces confinés (claustrophobie), l'un des problèmes majeurs en radiothérapie, selon le Pr. Afian.

SIDI BEL ABBES
Aménagement de plusieurs structures sanitaires (wilaya)

Plusieurs structures sanitaires ont été, récemment, aménagées et équipées, à travers les différentes communes de la wilaya de Sidi Bel Abbès, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la prise en charge sanitaire des citoyens et améliorer le travail et l'accueil, notamment au niveau des zones d'ombre, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Sidi Bel Abbès, Samir Chibani, a présidé, mercredi, des réunions consacrées au secteur de la santé, en présence du directeur de la Santé et des responsables de divers établissements sanitaires, a indiqué la cellule de communication de la wilaya, ajoutant que le wali a souligné l'importance de continuer à préparer et équiper les établissements de santé dans toutes les communes de la wilaya, afin d'assurer des soins de santé optimaux aux citoyens et de leur épargner la peine de se déplacer vers des établissements hospitaliers lointains.

La plupart des établissements de santé ont été réhabilités et équipés, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que les EPS (établissement public de santé) de Benbadis et Sfizef ont été aménagés et l'activité a été relancée au niveau de la polyclinique de Tessaâla.

L'EPS de Benbadis a été, par ailleurs, pourvue en équipements supplémentaires d'hémodialyse, selon la même source, qui a noté que des dizaines d'ambulances ont été également distribuées, en plus de la réparation du matériau médical défectueux.

S'agissant du centre anti-cancer "Tedjini Haddam", la même source a expliqué que les services de chimiothérapie et d'oncologie ont été séparés pour lever la pression, et des accélérateurs linéaires ont été acquis pour prendre en charge les patients atteints de cancer.

Le même centre a également bénéficié d'une unité de traitement à l'iode et d'un nouveau service de pathologie, selon la même source, ajoutant que le service de chirurgie et le service de radiothérapie seront rouverts, prochainement, après une opération d'aménagement.

Le wali a proposé aux responsables de cette Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) à caractère régional d'ouvrir un service d'oncologie pédiatrique.

La nouvelle extension de l'EPS spécialisée en gynécologie et obstétrique de Sidi Bel Abbès a également été livrée, récemment, selon la même source, qui a noté que le wali a souligné la nécessité de réhabiliter l'ancienne installation.

Une présentation détaillée a été présentée par le directeur local de la Santé, Redouane Kima, lors de cette réunion, comportant les enveloppes financières allouées aux projets d'aménagement et équipement, pour l'année en cours, ainsi que les réformes que le secteur a connues, notamment la numérisation de tous les établissements.

APN**Elaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien (Saihi)**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales destinées à nombre de membres du gouvernement, M. Saihi a affirmé qu'"il sera procédé, prochainement, à la révision des textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine", ajoutant qu'"un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et de pharmacien assistant, a été élaboré", et ce en application des dispositions de l'article 250 de la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé.

Concernant l'ouverture de pharmacies et de magasins d'optique médicale dans les régions enclavées, le ministre a rassuré que "les nouvelles normes qui seront adoptées, à l'avenir, ne seront pas les mêmes", précisant que "la règle d'une pharmacie pour 5.000 habitants n'est pas



raisonnable et peut changer même dans la même wilaya".

Et de relever que "la pharmacie n'est pas seulement un commerce, mais un service public qui est, de ce fait, soumis aux règles de service du citoyen". Pour le ministre, ce projet mettra fin à "l'injustice commise à l'encontre de certains jeunes pharmaciens qui sont au chômage et sans emploi, en raison de cette règle".

Répondant à une question sur l'adoption d'un barème de référence pour les

tarifs des prestations médicales, le ministre a estimé que cette adoption se veut la première étape pour assurer un système de conventionnement qui garantit au citoyen une couverture des coûts de ses soins, à travers les caisses de sécurité et d'aide sociales.

Le Premier responsable du secteur a, en outre, rappelé que le gouvernement avait essayé plusieurs fois de revenir à ce point, à travers ce "système de conventionnement, en cours d'élaboration, notamment avec le

ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'autant plus que la question du plafonnement des prix sera tranchée".

Abordant, par ailleurs, la réalité des services de santé dans le Grand Sud, notamment au niveau de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a souligné que "les meilleurs hôpitaux pour le traitement du cancer se trouvent dans le Sud", mais certaines "lacunes" ont été enregistrées dans la prise en charge des patients qui seront traitées.

ALGER**"Maladies cardiaques et cancer", thème d'une conférence internationale**

"Maladies cardiaques et cancer" est le thème d'une conférence internationale organisée, jeudi à Alger, par la Société algérienne de cardiologie (SAC), avec la participation de médecins et de spécialistes algériens et étrangers dans le but de faire connaître cette nouvelle spécialité médicale qui traite les effets secondaires des médicaments anticancéreux sur le cœur et les artères.

A l'occasion de la conférence organisée dans le cadre de la solidarité avec la Palestine, le Chef du service de cardiologie au CHU "Mustapha Pacha" et président de la société organisatrice, Pr Salim Benkhedda, a affirmé qu'il s'agissait "d'une nouvelle spécialité médicale qui traite les effets secondaires des médicaments anticancéreux sur le cœur et les ar-

teries, relativement récente dans le monde et en encore à ses débuts en Algérie". Au regard des effets secondaires des différents protocoles de traitement du cancer sur les vaisseaux sanguins, le cœur et la membrane péricardique, la rencontre qui a vu la participation de cardiologues et cancérologues vise à sensibiliser les patients aux séquelles des médicaments anticancéreux constituant désormais la cause de plusieurs décès", en sus de "rapprocher" ces deux spécialités". Dans ce contexte, la secrétaire générale de la SAC, Pr Souhaïbou Abdessalam, a souligné que l'objectif de cette conférence "est de faire connaître cette nouvelle spécialité, arguant que l'objectif de création de sa société "est d'accompagner le patient cancéreux pendant et après la

phase de chimiothérapie". Organisé à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale, baptisée du nom du défunt moudjahid "Mohamed Salah Menour", le programme de cette rencontre de deux jours, sera ponctué par le débat de plusieurs thèmes, dont l'hypertension artérielle et le cancer, la coagulation, la cardio-toxicité, l'immunothérapie et la radiothérapie.

La famille du défunt moudjahid, le professeur Mohammed Toumi, ancien Chef du service de cardiologie au CHU Mustapha Pacha sera honorée à l'occasion, en sus de la distinction du médecin palestinien qui a survécu au bombardement de l'hôpital de Ghaza par l'entité sioniste et de son propre domicile, docteur Amal Chehouane, en tant qu'invitée d'honneur.

TRAUMATISMES OCULAIRES**L'importance de la prévention contre les accidents soulignée (spécialiste)**

Le président de la Société algérienne d'Ophtalmologie (SAO), Pr Mustapha Djabour, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de la prévention contre les accidents à l'origine des traumatismes oculaires, notamment ceux affectant les enfants, à l'instar des accidents domestiques et de jeux et qui touchent plus généralement les enfants", a précisé Pr Djabour, qui est également chef de service d'Ophtalmologie au CHU Lamine-Debaghine de Bab El-Oued (Alger), en marge du 36ème Congrès

scientifique de la SAO. Il a plaidé, à ce propos, pour la multiplication des campagnes de sensibilisation sur cette thématique, par voie médiatique, mais aussi au niveau des établissements scolaires, crèches, espaces publics, tout en rappelant le rôle des parents sur ce type de risques pour leurs enfants.

"Il faut un regain d'intérêt pour la prévention contre les traumatismes oculaires induits par les accidents, notamment les plus fréquents, comme les incidents domestiques et de jeux et qui touchent plus généralement les enfants", a précisé Pr Djabour, qui est également chef de service d'Ophtalmologie au CHU Lamine-Debaghine de Bab El-Oued (Alger).

S'agissant du suivi thérapeutique des traumatismes oculaires, le spécialiste a assuré que "quelle que soit leur nature, les services hospitaliers sont en mesure de les prendre en charge et de les réparer", ces derniers étant dotés des "moyens nécessaires pour y faire face".

"La seule situation face à laquelle nous n'avons pas de solution, c'est lorsque nous avons un œil explosé. A défaut de redonner vie à cet organe, nous ne pouvons que son remplacement par une prothèse oculaire", a-t-il relevé.

Abordant, par ailleurs, le volet de la greffe de la cornée qui était probléma-

tique par le passé, le président de la SAO a affirmé que cette préoccupation "ne se pose plus aujourd'hui", précisant que le service dans lequel il exerce "reçoit les greffons de manière régulière et au fur et à mesure des besoins".

Nombre de thématiques sont programmées à l'occasion de ce Congrès, portant entre autres, sur "La terminologie et la classification des traumatismes oculaires", "Les traumatismes oculaires pénétrants chez l'enfant", et "Les particularités de la réparation juridique des traumatismes orbitaires chez l'enfant".

APS

PALESTINE

Une experte de l'ONU "horrifiée" par la mort en martyr d'un médecin palestinien détenu par l'entité sioniste

La mort en martyr d'un célèbre chirurgien orthopédiste palestinien après près de quatre mois de détention dans une prison de l'entité sioniste est "horrible", a réagi, jeudi, une experte de l'ONU, exigeant une enquête internationale indépendante sur les circonstances de sa disparition.

"Je suis horrifiée par la nouvelle de la mort du Dr Adnan Al Bursh" alors qu'il était détenu par les forces d'occupation sionistes, a déclaré Tlaleng Mofokeng. Rapportrice spéciale sur le droit de toute personne à jouir du meilleur état de santé physique et mental possible.

Le Dr Al Bursh, 50 ans, était chef du service d'orthopédie à l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Ghaza. Il est décédé le 19 avril 2024 dans la prison d'Ofer, un centre de détention des forces sionistes en Cisjordanie occupée, et son corps n'a pas encore été restitué par l'occupant.

"Il a été arrêté alors qu'il accomplissait son devoir envers les patients et prenait soin d'eux, conformément au serment qu'il avait prêté en tant que médecin", a ajouté Mofokeng dans un communiqué. Avant sa mort en martyr, le Dr Al Bursh aurait été battu en prison et son corps portait des traces de torture, souligne la même source.

"Je suis profondément attristé de continuer à recevoir des informations faisant état de médecins tués dans ce conflit", a conclu Mofokeng.



Le ministère de la Santé à Ghaza a signalé qu'au moins 493 agents de santé de l'enclave palestinienne sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023. Il s'agit notamment d'infirmières, d'ambulanciers paramédicaux, de médecins et d'autres membres du personnel médical, et de nombreux autres ont été blessés.

L'Organisation mondiale de la santé a rapporté de son côté qu'au

moins 214 agents de santé ont été arrêtés par les forces d'occupation sionistes alors qu'ils étaient en service. L'expertise onusienne a appelé l'entité sioniste à libérer immédiatement tous les professionnels de santé arbitrairement détenus, à mener des enquêtes urgentes, indépendantes et impartiales et à responsabiliser ceux qui les ont illégalement détenus et tués, précise le communiqué.

Ghaza: MSF contrainte de quitter 12 structures de santé en raison des frappes sionistes

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a été contrainte de quitter 12 structures de santé différentes à Ghaza en raison des attaques sionistes, affirme un responsable de l'ONG. "Nous avons dû quitter 12 structures de santé différentes et avons enduré 26 incidents violents, parmi lesquels des frappes aériennes endommageant des hôpitaux, des tirs de chars sur des abris,

des offensives terrestres contre des centres médicaux et des tirs sur des convois", a expliqué mardi Michel-Olivier Lacharité, chef des opérations d'urgence de MSF. Selon l'ONG, "le système de santé de Ghaza est en train d'être démantelé, ce qui entraîne des conséquences dévastatrices pour les personnes piégées dans la bande". MSF tente d'établir des hôpitaux de campagne ailleurs dans la bande de

Ghaza, mais, selon cette ONG, "ces quelques structures ne seront pas en mesure de faire face à un afflux massif de civils blessés, en plus des besoins médicaux écrasants. Ils ne peuvent en aucun cas remplacer un système de santé fonctionnel". L'ONG rappelle que les forces sionistes continuent d'occuper le passage de Rafah, interdisant l'entrée ou la circulation des personnes et des fournitures et les

bombardements aveugles continuent de tuer des gens chaque jour et de causer d'immenses souffrances. Dans ce contexte, elle souligne que l'occupation et le blocage des points de passage "doivent cesser, l'aide doit être autorisée à entrer à Ghaza et il doit y avoir un cessez-le-feu immédiat et durable pour éviter davantage de morts et de blessés et rétablir et intensifier le flux de l'aide humanitaire".

La Croix-Rouge ouvre un hôpital de campagne à Rafah

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, mardi, l'ouverture d'un hôpital de campagne d'une capacité de 60 lits à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Le CICR a déclaré dans un communiqué que l'hôpital de campagne visait à compléter et à soutenir le travail de la Société du Croissant-Rouge palestinien, afin de répondre aux énormes besoins en matière de santé à Ghaza. L'équipe hospitalière sera composée d'environ 30 travail-

leurs médicaux qui pourront fournir des soins chirurgicaux d'urgence, des soins de santé maternelle et infantile, des soins néonataux, des services pédiatriques et des services de clinique ambulatoire. Elle aura la capacité d'évaluer, de trier et de traiter un grand nombre de blessés. Géré par le CICR en coordination avec les sociétés locale et internationale de la Croix-Rouge, cet hôpital de campagne sera en mesure de prodiguer des soins médicaux à environ 200

personnes par jour. "Aucun patient ne devrait être tué alors qu'il se trouve sur un lit d'hôpital, et aucun médecin, infirmier ou autre professionnel de la santé ne devrait perdre la vie en travaillant à en sauver d'autres", a déclaré le CICR, appelant à protéger les installations médicales conformément au droit humanitaire international. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 23 des 39 hôpitaux de Ghaza sont actuellement hors service.

EUROPE

Les maladies cardiovasculaires tuent 10.000 personnes par jour (OMS)

Les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de quatre décès sur dix en Europe, soit 10.000 décès par jour et 4 millions par an, rapporte mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), enjoignant les Européens à manger moins salé.

"La mise en œuvre de politiques ciblées visant à réduire la consommation de sel de 25% pourrait permettre de sauver environ 900.000 vies dues aux maladies cardiovasculaires

d'ici à 2030", a affirmé Hans Kluge, directeur régional de l'OMS Europe cité dans un communiqué. Sur le Vieux continent, un adulte sur trois entre 30 et 79 ans souffre d'hypertension, et c'est souvent à cause de sa consommation de sel.

Cinquante-et-un des 53 pays de la région ont une consommation quotidienne moyenne de sel supérieure au niveau maximum recommandé par l'OMS de cinq

grammes (une cuillère à café), principalement à cause de la nourriture transformée et du grignotage.

"Une forte consommation de sel augmente la tension artérielle, qui est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux (AVC)", a souligné l'OMS. L'Europe a la prévalence de la pression artérielle la

plus élevée au monde. D'après l'organisation, les hommes de la région - qui s'étendent jusqu'à l'Asie centrale - ont un risque plus que doublé de mourir d'une maladie cardiovasculaire que les femmes.

En outre, le clivage est aussi géographique : la probabilité de mourir jeune (entre 30 et 69 ans) d'une maladie de ce type est presque cinq fois plus élevée en Europe orientale et en Asie centrale qu'en Europe occidentale.

COMORES

Plus de 5.000 cas de choléra confirmés

Le nombre total de cas de choléra dans l'Union des Comores a dépassé les 5.000 pour atteindre 5.827, selon les dernières données communiquées, mardi, par le ministère comorien de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du genre.

Le pays a connu 150 nouveaux cas enregistrés en date de lundi, selon le rapport, ajoutant que malgré ce chiffre élevé, le nombre de décès est resté stable à 113. Aucun nouveau décès n'a été enregistré depuis le dernier rapport de la veille, qui faisait état de quatre morts dus à la maladie. En outre, 5.530 personnes sont guéries. A ce stade, aucune nouvelle mesure n'a été annoncée pour faire face à la situation, bien que les autorités surveillent de près l'évolution de l'épidémie. Les autorités poursuivent les mesures de prévention, telles que la désinfection des lieux, la distribution de kits d'hygiène et la sensibilisation à l'hygiène.

LUTTE CONTRE LA DENGUE L'OMS préqualifie un nouveau vaccin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, mercredi, avoir préqualifié un nouveau vaccin contre la dengue, une infection virale qui se transmet des moustiques aux humains. TAK-003 est le deuxième vaccin pré-qualifié par l'agence des Nations Unies pour lutter contre la maladie présente dans les régions tropicales et subtropicales. Le vaccin développé par la société pharmaceutique Takeda est un vaccin vivant atténué qui contient des versions affaiblies des quatre sérotypes du virus responsable de la dengue.

L'OMS recommande l'utilisation du TAK-003 chez les enfants âgés de six à 16 ans dans les endroits où la charge de dengue et l'intensité de la transmission sont élevées. Le vaccin doit être administré selon un calendrier de deux doses avec un intervalle de trois mois entre les doses.

Le directeur de la réglementation et de la préqualification de l'OMS, Rogério Gaspar, a déclaré que "la pré-qualification de ce vaccin est une étape importante dans l'élargissement de l'accès mondial aux vaccins contre la dengue. Désormais, le vaccin peut être acheté par les agences des Nations Unies pour l'enfance, l'Unicef, ??et l'Organisation panaméricaine de la santé, l'OPS". Selon l'OMS, il y a chaque année plus de 100 à 400 millions de cas de dengue dans le monde et 3,8 milliards de personnes vivent dans des pays où la dengue est endémique, la plupart en Asie, en Afrique et dans les Amériques. Le plus grand nombre de cas enregistrés a eu lieu en 2023, la région OMS des Amériques signalant 4,5 millions de personnes infectées et 2 300 décès. Les cas de dengue sont susceptibles d'augmenter et de s'étendre géographiquement en raison du changement climatique et de l'urbanisation.

IRLANDE

Le gouvernement veut interdire la vente de tabac aux moins de 21 ans

Le gouvernement irlandais veut augmenter à 21 ans, contre 18 ans actuellement, l'âge minimum légal pour pouvoir acheter du tabac, a-t-il annoncé mardi, affirmant qu'il serait le premier pays de l'Union européenne à prendre une telle décision.

Une proposition de loi a été présentée mardi par le gouvernement irlandais afin de rendre "plus difficile l'achat de produits du tabac pour les jeunes" alors que "les données montrent qu'on court un risque élevé de devenir fumeur entre 18 et 21 ans", a-t-il indiqué dans un communiqué.

"C'est une mesure drastique mais les impacts du tabac sur la santé sont énormes et nécessitent des réponses drastiques", a déclaré le ministre de la Santé Stephen Donnelly, cité dans le communiqué.

Le gouvernement fait valoir que le tabac est à l'origine de 4.500 décès par an en Irlande, qui compte cinq millions d'habitants et cause de nombreuses maladies évitables comme des cancers, des maladies cardiovasculaires et respiratoires. Le pays s'est fixé comme objectif de réduire la part de fumeurs à moins de 5% de la population adulte, alors qu'actuellement 18% des personnes de plus de 15 ans fument dans le pays. L'Irlande a déjà été le premier pays de l'UE à interdire de fumer à l'intérieur des espaces publics clos, comme les pubs ou les restaurants. Actuellement, la vente de tabac est interdite au moins de 18 ans dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

APS

TCHAD**Mahamat Idriss Déby Itno officiellement élu président**

Le général Mahamat Idriss Déby Itno a été élu président du Tchad avec 61% des voix le 6 mai, selon les résultats définitifs proclamés jeudi par le Conseil constitutionnel.

La requête en annulation du scrutin déposée par son Premier ministre et rival à l'élection, Succès Masra, qui avait revendiqué la victoire il y a une semaine et dont le parti avait qualifié le scrutin de "mascarade", a été rejetée par la ju-

ridiction suprême. M. Masra, 40 ans comme M. Déby dont il était l'un des plus farouches opposants avant de devenir le chef de son gouvernement il y a quatre mois, est arrivé en deuxième position avec 18,54% des suffrages exprimés, a annoncé le

président du Conseil constitutionnel Jean-Bernard Padaré.

Albert Pahimi Padacké, un ancien Premier ministre, a recueilli, lui, 16,93% des voix. Ces résultats définitifs sont très proches des résultats provisoires annoncés le 9 mai.

BURKINA FASO**Des dizaines de terroristes "neutralisés" dans plusieurs localités**

Des dizaines de terroristes ont été "neutralisés" entre jeudi et vendredi, dans des combats "intenses" ayant opposé l'armée à des groupes armés terroristes dans plusieurs

localités du Burkina Faso, a rapporté la presse locale.

Dans une émission spéciale diffusée vendredi soir, la Radiodiffusion-Télévision du Burkina

(RTB), chaîne publique du pays, a indiqué que ces opérations se sont déroulées dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et de l'Est du pays.

Plusieurs brigades d'intervention rapide et des vecteurs aériens ont mené ces opérations, qui ont permis de "neutraliser" plusieurs terroristes et de récupérer du matériel.

SÉNÉGAL**Plus de 500 migrants interceptés par la Marine depuis début mai**

Les forces armées du Sénégal ont intercepté plus de 500 migrants en mer au cours du mois de mai lors de quatre opérations distinctes mettant en lumière la poursuite du flux des départs vers l'Europe.

La Marine nationale a intercepté quatre embarcations transportant un total de 554 migrants entre le 7 mai et mercredi dans les eaux terri-

toriales au large de la capitale Dakar et de Saint-Louis (nord-ouest), indiquent ses messages postés sur X.

Les occupants étaient originaires du Sénégal ou de la sous-région. L'une des pirogues au moins est partie de Gambie, voisine du Sénégal, selon la Marine. Des milliers d'Africains espérant une vie meilleure tentent chaque année de ga-

gner l'Europe par l'Atlantique en longeant les côtes, malgré la dangerosité du périple. Au moins 26 migrants partis de Guinée ont péri dans le naufrage de leur embarcation au large du Sénégal, début mai semble-t-il, a indiqué la semaine passée le Premier ministre guinéen Amadou Oury Bah, qui a parlé d'"hémorragie" migratoire.

SOUDAN**Le conflit a fait environ 9 millions de déplacés et réfugiés (ONU)**

Environ 9 millions de personnes ont été contraintes de se déplacer vers d'autres régions soudanaises ou vers les pays voisins, a déclaré mercredi la représentante résidente et coordonnatrice humanitaire des Nations Unies au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami.

Nkweta-Salami, a déclaré qu'après plus d'un an de conflit, "le peuple soudanais est pris dans le feu de la brutalité", tandis que la faim, les maladies "augmentent de plus en

plus". Environ 9 millions de personnes ont été forcées de se déplacer vers d'autres régions du Soudan ou vers les pays voisins, ajoute la même source.

Donnant des informations aux journalistes sur la situation à El-Fasher, située dans la capitale du Nord Darfour, Mme. Nkweta-Salami a déclaré: "Les combats qui ont eu lieu ce week-end auraient fait des dizaines de victimes civiles. De nombreuses personnes ont été

contraintes de fuir leurs maisons. Beaucoup ont cherché refuge dans la partie sud de la ville".

Si les parties impliquées dans ce conflit "ne reculent pas, cela aura des conséquences dévastatrices pour les 800 000 civils d'El-Fasher", a-t-elle averti. Nkweta-Salami a déclaré que "plus de dix camions transportant de la nourriture, des produits nutritionnels et d'autres fournitures essentielles pour plus de 120 000 personnes tentent

d'atteindre la ville depuis maintenant plusieurs semaines".

Quant à Khartoum, dit-elle, elle est "détruite" et "il ne reste plus rien. De terribles atrocités sont commises en toute impunité. Les informations faisant état de viols, de tortures et de violences à caractère ethnique se multiplient. Les attaques aveugles tuent des civils, notamment de jeunes enfants. Le Soudan connaît actuellement la pire crise humanitaire au monde".

CONFLIT EN RD CONGO**L'ONU plaide pour une solution politique**

Les Nations Unies ont appelé lundi à privilégier la voie diplomatique en vue de parvenir à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC).

"La seule façon de réduire les souffrances (en RDC) est de redoubler les efforts des acteurs régionaux et de la communauté internationale pour négocier une solution politique au conflit, y compris le processus de Luanda, le dialogue de Nairobi et d'autres efforts diplomatiques", a souligné Ted Chaiban, haut responsable au sein du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

A l'issue d'une visite dans l'Est de la RDC, M. Chaiban, qui est directeur général adjoint de l'UNICEF

pour l'action humanitaire et les opérations d'approvisionnement, a relevé que l'ampleur du conflit dans l'est du pays a atteint de nouveaux sommets, déplaçant des millions de personnes et créant la pire crise humanitaire dans le pays depuis 2003.

Cité dans un communiqué de l'agence onusienne, le responsable a fait observer que la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri a un impact significatif sur l'acheminement de l'aide humanitaire, ajoutant que l'intensification des combats au cours des derniers mois a aggravé la situation déjà précaire des enfants et des familles dans les camps.

A ce propos, l'UNICEF a demandé à toutes les parties de main-

tenir les installations, les armes et les opérations militaires à l'écart des zones civiles, en soulignant la nécessité d'accorder une place centrale à la protection des civils dans les zones de crise.

L'UNICEF reste déterminé à faire en sorte que le droit de chaque enfant à la santé, à l'éducation et à la protection soit respecté, a affirmé le responsable onusien, notant qu'avec la baisse des fonds, les interventions humanitaires menées par l'agence onusienne se concentrent sur les catégories les plus vulnérables.

Il a indiqué que le soutien aux systèmes gouvernementaux pour que les communautés soient plus résilientes est le seul moyen de répondre aux besoins humanitaires.

RWANDA**Le président Kagame annonce sa candidature à la présidentielle du 15 juillet**

Le président rwandais Paul Kagame a officiellement annoncé, vendredi, sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 15 juillet. M. Kagame, qui est président depuis 2000, a été désigné comme candidat du Front patriotique rwandais (FPR-Inkotanyi), parti au pouvoir, à la suite de l'approbation du parti lors de son congrès en mars. Les prochaines élections porteront à la fois sur la présidence et des sièges parlementaires. Selon le calendrier électoral, les candidats ont jusqu'au 30 mai pour déposer leurs candidatures. Selon la Commission électorale nationale, environ 9,5 millions de Rwandais ont le droit de voter aux élections de cette année.

CENTRAFRIQUE**Au moins dix morts dans une attaque armée dans l'Ombella-M'Poko**

Au moins dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par des hommes armés dimanche dans un chantier minier dans l'Ombella-M'Poko, selon des sources locales et sécuritaires.

Un chantier minier de Gaga, situé à environ 30 km de Yaloké, une sous-préfecture de l'Ombella-M'Poko, a été pris pour cible dimanche par des hommes armés, ont rapporté plusieurs sources locales.

"Au moins dix personnes ont été tuées par balles, dont sept femmes, et plusieurs autres blessées. Les blessés ont été transportés vers les centres de santé de Yaloké et Zawa pour des soins intensifs", ont précisé les mêmes sources, citées par des médias locaux. Selon une radio locale, le calme est déjà revenu dans la localité après que les assaillants se sont retirés du chantier minier.

KENYA**Le bilan des inondations s'élève à 267 morts**

Au moins 267 personnes ont été tuées par des inondations et des glissements de terrain causés par de fortes pluies au Kenya, depuis la mi-mars, a déclaré le gouvernement, vendredi. Selon le ministère de l'Intérieur et de l'Administration nationale, 188 personnes ont été blessées et 75 ont été portées disparues. En outre, 281.835 personnes ont été déplacées et 380.573 ont été affectées par la persistance des fortes pluies et des inondations. Des pluies diluviales se sont abattues sur plusieurs régions du pays, exacerbées par le phénomène climatique El Niño 2023-24, accentuant le besoin urgent en aide humanitaire.

Près de 10.000 têtes de bétail ont été perdues et plus de 41.000 acres de terres cultivées, ainsi que des dizaines de routes ont été endommagées. Selon les autorités et la Croix-Rouge kényane, près de 900 entreprises et 2.000 écoles, ainsi que des sources d'eau et des établissements de santé, ont été endommagés dans 11 des 42 comtés touchés par les inondations. Selon le ministère, 30 responsables de la santé publique ont été déployés pour évaluer les risques dans les 167 camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays et pour évaluer les points de nutrition, d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

Le gouvernement a annoncé une enveloppe de 7,5 millions de dollars américains pour réhabiliter les écoles touchées par les inondations avant leur réouverture le 13 mai. Selon le département météorologique du Kenya, les fortes précipitations devraient persister, mais avec une intensité moindre. Les autorités kényanes et les agences humanitaires ont appelé la population à éviter les zones inondées, à se déplacer sur des terrains plus élevés et à éviter de conduire pendant les fortes pluies.

APS

PALESTINE

Ghaza: le génocide commis par l'entité sioniste a atteint un niveau "horrible", dénonce Pretoria devant la CIJ

Le génocide commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien "a atteint un niveau horrible", a déclaré jeudi devant la Cour internationale de Justice (CIJ) l'Afrique du Sud, qui demande aux juges d'enjoindre à l'occupant sioniste de cesser son incursion à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

"L'Afrique du Sud avait espéré, lors de notre dernière comparution devant cette cour, mettre un terme à ce processus géocidaire afin de préserver la Palestine et son peuple", a déclaré Yusimuzi Madonsela, le représentant de Pretoria.

Au lieu de cela, le génocide de l'entité sioniste "s'est poursuivi à un rythme soutenu et vient d'atteindre un nouveau et terrible niveau", a-t-il ajouté lors d'audiences à la CIJ demandées par son pays pour faire pression en faveur de mesures provisoires supplémentaires contre l'occupant.

L'Afrique du Sud a affirmé qu'elle était obligée de revenir devant le plus haut tribunal de l'ONU en raison de "l'ancéntissement continu du peuple palestinien". L'agression des forces sionistes contre Rafah "est la dernière étape de la destruction de Ghaza et de son peuple palestinien", a déclaré Vaughan Lowe, un avocat de l'Afrique du Sud.

Les avocats de Pretoria, qui appellent les juges à ordonner un cessez-le-feu à

Ghaza, ont donné le coup d'envoi de deux jours d'audiences au Palais de la Paix, siège de la CIJ. Dans un arrêt en janvier, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

Pour l'Afrique du Sud, l'évolution de la situation sur le terrain – notamment l'opération à Rafah – nécessite une nouvelle ordonnance de la CIJ.

"Comme le démontrent des preuves accablantes", la manière même dont l'entité sioniste poursuit ses opérations militaires à Rafah et ailleurs à Ghaza "est en soi géocidaire", a déclaré Pretoria dans sa requête. "Il faut lui ordonner d'arrêter." Les ordonnances de la CIJ, qui tranchent les différends entre Etats, sont juridiquement contraintes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter.

L'Afrique du Sud demande à la CIJ trois nouvelles mesures d'urgence en attendant qu'elle se prononce sur le fond de l'affaire, l'accusation selon laquelle l'entité sioniste

viole la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948. Premièrement, elle souhaite que la juridiction ordonne à l'entité sioniste de "reférer et de cesser immédiatement son offensive militaire" à Rafah.

L'entité sioniste doit aussi prendre "toutes les mesures efficaces" pour permettre "un accès sans entrave" à Ghaza aux travailleurs humanitaires, ainsi qu'aux journalistes et aux enquêteurs.

Enfin, Pretoria demande à la CIJ de veiller à ce que l'entité sioniste fasse un rapport sur les mesures prises pour respecter les ordonnances. Selon l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), "600.000 personnes ont fui Rafah depuis l'intensification des opérations militaires".

"En tant que principale plaque tournante de l'aide humanitaire à Ghaza, si Rafah tombe, Ghaza aussi", a déclaré l'Afrique du Sud dans sa requête. Pretoria a souligné que la seule manière de mettre en œuvre les décisions de justice existantes était un "cessez-le-feu permanent à Ghaza".

"Marche européenne" dimanche à Bruxelles pour exiger de l'UE d'imposer des sanctions à l'encontre de l'entité sioniste

Des associations belges, solidaires de la résistance du peuple palestinien, ont lancé un appel pour une "marche européenne", dimanche à Bruxelles, afin d'exiger de l'Union européenne (UE) et de ses Etats membres d'imposer des sanctions économiques, diplomatiques et militaires à l'encontre de l'entité sioniste, accusée de génocide et de nettoyage ethnique à Ghaza.

"Rassemblons-nous pour la marche européenne du 19 mai à 13h30 à la Gare du Nord à Bruxelles, pour exiger de l'Europe et de ses Etats membres : d'imposer un embargo militaire international complet, et au niveau européen, d'activer l'article numéro 2 relatif au respect des droits humains dans l'accord d'association" qui lie l'UE à l'entité sioniste en vue de

"conséquences économiques et diplomatiques" à l'encontre de cette entité, est-il écrit dans cet appel signé par une centaine d'associations belges.

Les signataires de l'appel exigent également de l'UE de "soutenir pleinement les enquêtes en cours de la Cour pénale internationale (CPI)" et d'"encourager son procureur à faire de la poursuite des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crime d'apartheid une priorité absolue". Ils appellent, aussi, l'UE à "soutenir pleinement la procédure contre l'entité sioniste" introduite par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de Justice (CIJ) afin de stopper le génocide et le nettoyage ethnique du peuple palestinien et pour qu'elle se conforme pleinement à toutes

les mesures conservatoires décidées par la Cour". Les associations belges exigent, en outre, de l'UE de "mettre fin, conformément au droit international, à toute complicité avec l'apartheid imposé au peuple palestinien en commençant par renforcer leur appui politique et budgétaire au bon fonctionnement" et à l'actualisation de la base de données de l'ONU relative aux entreprises impliquées dans la colonisation et en interdisant tout commerce avec les colonies (sionistes) en territoire palestinien occupé".

Pour ces associations, ce qui

se passe aujourd'hui à Ghaza est la continuation de la Nakba, lorsqu'en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force. "C'est la continuation de 76 années de violations du droit international par l'entité sioniste), marquées par le colonialisme et l'apartheid contre l'ensemble du peuple palestinien, l'occupation de leurs terres et 16 années de blocus imposé aux Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza", ont-elles relevé dans leur appel. C'est pourquoi, "la communauté internationale doit agir pour mettre fin à l'injustice qui perdure et, de manière urgente, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent et assurer la protection de toutes les populations civiles, la libération de toutes les personnes captives, la levée du siège de Ghaza, et un accès à l'aide internationale pour les Palestiniens de Ghaza actuellement en urgence humanitaire absolue", ont-elle plaidé.

FORUM ÉCONOMIQUE RUSSIE-MONDE ISLAMIQUE L'IA au cœur des médias

L'Union des agences de presse de l'OIC (UNA) en collaboration avec l'agence de la fédération de Russie Sputnik Pro et l'Agence républicaine de presse et de communication de masse Tatmedia ont organisé jeudi un forum des médias sur le thème "Principales tendances de la transformation du domaine de l'information dans le monde moderne et les pays de l'OIC", dans le cadre du Forum économique Russie-Monde islamique de Kazan qui se tient en Fédération de Russie du 14 au 19 mai. Titré "Nouveaux outils pour les salles de presse : explorer les avantages et les défis des technologies de l'IA (intelligence artificielle)", l'atelier a été une occasion pour les participants des différents médias de découvrir la stratégie adoptée par les médias russes (Sputnik et Russia Today), pour l'utilisation et le développement des outils IA (intelligence artificielle) dans le domaine de l'information.

"Tous le monde suit l'actualité et cherche à connaître ce qui va se passer dans l'avenir pour prévoir et solutionner les problématiques futures et cette tête s'applique également à l'utilisation des nouvelles technologies", a expliqué le directeur de la coopération de l'agence russe, Vasily Pushkov, pour lancer l'atelier.

De son côté, Mohammed Abd Rabbo Al-Yami, directeur général par intérim de l'Union des agences de presse de l'OIC, a déclaré que l'objectif de l'atelier est de "connaître les formidables opportunités qu'offre l'IA dans la gestion des salles de rédaction", espérant que l'atelier réussira à contribuer à offrir aux journalistes des pays de l'OIC les connaissances nécessaires pour développer leurs compétences et se mettre à jour avec ces outils.

Durant la présentation, le directeur des projets de développement des nouvelles technologies de la chaîne RT et Sputnik, Mikhail Konrad, a fait le tour des applications IA qui peuvent améliorer le travail des médias et présenté une série de projets en cours de réalisation par son équipe. Traduction instantanée des textes et des voix, génération de vidéos et d'avatars, montage automatique de vidéos et même confection automatique de contenu médiatique, la gamme des produits présentés était large. Dans son intervention, M. Konrad a encouragé les médias à développer leurs propres outils d'intelligence artificielle pour répondre à leurs besoins ou du moins faire un tri-sélectif pour choisir les applications à utiliser, l'objectif de l'utilisation de ces applications étant de réduire

les dépenses budgétaires des sociétés médiatiques, gagner du temps et améliorer la qualité des produits.

Il a assuré que l'intelligence artificielle "ne supprimera pas complètement des métiers du monde médiatique car ces outils auront toujours besoin des compétences avérées des personnes pour vérifier le contenu produit et respecter les lignes éditoriales ainsi que l'éthique et la déontologie journalistique".

Dans le communiqué de l'annonce de l'événement, Mohammed Abd Rabbo Al-Yami avait noté que le Forum s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par l'Union pour améliorer la communication entre les agences membres et les institutions médiatiques des pays islamiques avec leurs homologues internationaux, en particulier dans la Fédération de Russie.

Al-Yami a également souligné que le Forum consolidera davantage le rôle de l'Union dans le renforcement des capacités des institutions médiatiques dans les pays membres, compte tenu des sujets importants qu'il abordera et des initiatives pratiques qui aboutiront à l'organisation de programmes conjoints dans le domaine de la formation aux médias.

APS

BELGIQUE

Plainte du Premier ministre belge après un appel au meurtre sur une radio

Le Premier ministre belge, Alexander De Croo, a annoncé jeudi avoir porté plainte contre un présentateur d'une radio locale flamande ayant appelé les auditeurs à tenter leur chance pour l'abat-

Sur Radio Waregem 1, mercredi en fin de journée, ce présentateur – qui a été suspendu depuis – relatait la tentative d'assassinat survenue un peu plus tôt contre le Premier ministre slovaque, Robert Fico.

"Malgré les mesures de sécurité, vous voyez que c'est possible de descendre un Premier ministre, et donc je dirais +allez-y+", a-t-il déclaré, en référence au chef du gouvernement belge, Alexander De Croo, candidat à sa reconduction aux élections législatives du 9 juin. Dans un message transmis par son cabinet, M. De Croo a annoncé qu'une plainte avait été déposée auprès de la police de Waregem, ville de Flandre occidentale située près de Courtrai.

"Si la liberté d'expression est sacrée, l'appel à la violence est punissable" et l'animateur a "incité ses auditeurs" à passer à l'acte, a ajouté le dirigeant libéral flamand de 48 ans. La Radio a annoncé avoir "immédiatement suspendu" son employé, déplorant ses "propos déplacés". "Le présentateur dit qu'il voulait faire de l'humour mais cela n'a pas du tout été perçu comme tel" et il "présente ses excuses aux auditeurs et à Waregem 1", a ajouté la radio dans un communiqué publié sur son site. Mercredi, dans une ville du centre de la Slovaquie, le Premier ministre, Robert Fico, a essayé plusieurs tirs après une réunion de cabinet, un attentat qualifié de "politique" par les autorités slovaques.

Le dirigeant de 59 ans, transporté à l'hôpital "entre la vie et la mort", se trouvait toujours, jeudi, dans un état grave mais "capable de parler", selon un proche. L'assaillant présumé, un écrivain septuagénaire présenté comme un "loup solitaire", a été arrêté sur les lieux du crime et inculpé jeudi.

SLOVAQUIE

Un "loup solitaire" inculpé après l'attentat contre le Premier ministre

La police slovaque a inculpé jeudi un écrivain septuagénaire présenté comme un "loup solitaire" au lendemain d'un attentat contre le Premier ministre Robert Fico, qui se trouve toujours dans un état grave mais est "capable de parler".

Le dirigeant de 59 ans a essayé plusieurs tirs mercredi en début d'après-midi après une réunion de cabinet à Handlová, dans le centre de la Slovaquie. Transporté par hélicoptère à l'hôpital de Banska Bystrica alors qu'il se trouvait "entre la vie et la mort", il souffre de multiples blessures et a subi une opération de plusieurs heures.

"Il peut parler mais seulement pour quelques phrases", a déclaré Peter Pellegrini, son allié de longue date, après s'être entretenu "quelques minutes" avec lui. "Il est très, très fatigué. La situation est encore très critique" et "des jours difficiles" l'attendent. La police a arrêté sur les lieux du crime l'assaillant présumé, un homme de 71 ans identifié par les médias slovaques comme un écrivain local. Il est poursuivi pour "tentative de meurtre avec prémeditation", a annoncé le ministre de l'Intérieur Matus Sutaj Estok, évoquant une attaque "motivée par des considérations politiques". "C'était un loup solitaire" qui a décidé de passer à l'acte "après les résultats du scrutin présidentiel" début avril, "dont il était mécontent", a-t-il détaillé.

DJELFA

La ministre de la Culture et des Arts préside l'ouverture du Salon national du livre

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudjji, a donné, mercredi soir à Djelfa, le coup d'envoi officiel des festivités du "Salon national du livre" organisé par son département dans cette wilaya à travers l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

En marge de l'ouverture de cette manifestation, la ministre a précisé que ces festivités marqueront le lancement d'une série de salons nationaux qui seront organisés à travers l'ensemble des wilayas du pays durant la période allant du 15 mai à la fin de l'année en cours. Ces salons concerneront, dans un premier temps, six wilayas de différentes régions du pays.

"Nous avons élaboré notre approche culturel d'urgence qui met l'accent sur le livre en tant que matière vitale et stratégique (...) Nous avons également activé des mécanismes qui étaient restés gelés, tels que le calcul de la redevance sur la re-production linéaire", a déclaré Mme. Mouloudjji.

La ministre a mis en exergue les efforts continus de son secteur pour dynamiser le marché du livre, élargir le lectorat et diffuser la connaissance, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Mme Mouloudjji a ajouté que dans le cadre des efforts de son département ministériel, un forum du livre a été créé, à travers lequel des centaines de rencontres importantes ont

été organisées dans les bibliothèques et les espaces de lecture publics dans les différentes wilayas du pays. De même, le concours de lecture a été encouragé à travers des compétitions organisées au niveau des établissements scolaires toutefois.

La ministre a indiqué que ces manifestations, auxquelles prennent part des maisons d'édition de différentes wilayas du pays, avec la participation d'écrivains de Djelfa et d'ailleurs, prévoient un riche programme avec l'organisation de nombreuses activités culturelles et intellectuelles telles que des conférences, des colloques et des ateliers de lecture dédiés aux enfants.

Elle a, par ailleurs, souligné que le choix de Djelfa "n'est pas fortuit" précisant qu'il vient en application des engagements envers cette wilaya qui compte des créateurs et des élites qui ont honoré l'Algérie dans de nombreuses manifestations arabes et internationales. A ce titre, la wilaya a déjà organisé en février dernier le Forum international du roman et aujourd'hui, un salon national du livre.

Sillonnant les différents pavillons du salon organisé à la salle omnisports "Azzouzi", au chef-lieu de la wilaya,

Mme Mouloudjji a eu quelques échanges avec les exposants parmi les jeunes éditeurs, écrivains et littéraires innovants, outre des poètes et des universitaires.

Un grand espace a été consacré aux enfants, avec un programme de nombreuses activités, des ateliers de dessin et d'écriture.

Le salon qui porte le nom du poète et philosophe Abbas Bouhlal, originaire de la wilaya de Djelfa (1953-2006), constituera également une occasion pour faire connaître les intellectuels, écrivains et poètes de la région, à travers un programme diversifié, de conférences, soirées poétiques et séances de ventes-dédicaces.

Cette manifestation qui s'étendra jusqu'au 25 mai, verra la participation de 49 maisons d'éditions de différentes wilayas, réparties sur 42 pavillons, sur une superficie de 800m², avec 12.000 titres.

Ce salon national du livre sera une occasion pour le public de rencontrer des personnalités littéraires illustres telles que Wassini Laaredj, Rabia Djelti et Lezhari Lebtar, et de découvrir de jeunes romanciers et poètes talentueux.

SÉTIF

Des poétesse de plusieurs wilayas aux journées nationales de la poésie populaire féminine

Le coup d'envoi des Journées nationales de la poésie populaire féminine, organisées sous le slogan "patrimoine et créativité", a été donné, jeudi après-midi, à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, avec la participation de poétesse venues de plusieurs wilayas.

Le public, constitué essentiellement de femmes, a rempli, pour l'occasion la grande "Kheima" dressée au centre du hall supérieur de la maison de la culture et qui a donné "plus traditionnel" à cette manifestation culturelle.

L'assistance a pu se délecter de déclamations poétiques puisées du terroir de plusieurs régions du pays comme Alger, Sétif, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras ou encore Tlemcen.

Lors de l'ouverture de ces journées, la poétesse, Karima Mokhtari, venue de Sidi Bel Abbès a récité, de mémoire, un texte poétique intitulé "Chedda Mama", dédié à l'habitat traditionnel dont se parent les femmes Belabessiennes dans les grandes occasions, comme le caftan et "El blousa el arbia" (robe arabe).

Approchée par l'APS, Karima Mokhtari a indiqué que son poème, puisé du folklore propre à sa région natale, "délivre un message appelant à la préservation de nos habitudes traditionnelles qui constituent une partie importante de l'identité nationale et un précieux héritage pour les jeunes générations".

Le Dr Warda Zerguine, de Guelma, a animé, de son côté, une conférence dans laquelle elle a abordé "le chant

révolutionnaire, les devinettes et les contes populaires qui sont, a-t-elle soutenu, "partie intégrante de notre patrimoine". Elle a notamment souligné que le chant révolutionnaire "a une vraie place dans notre société, d'autant qu'aujourd'hui, et de plus en plus, des jeunes le composent et l'interprètent".

Président à la cérémonie d'ouverture, la commissaire de cette manifestation, Radia Adjimi, a affirmé que ces journées poétiques, organisées à l'initiative de l'association culturelle "Gardenia" de la commune de Sétif, "offrent l'opportunité de mettre en valeur la diversité culturelle de l'Algérie, ainsi que la poésie populaire féminine qui fait partie de notre patrimoine immatériel".

L'événement qui se poursuivra jusqu'à samedi, "est aussi un espace de contacts et d'échanges entre poétesse de différents horizons et qui sont appelées à débattre des moyens susceptibles de valoriser et de promouvoir la poésie féminine", a ajouté Mme Adjimi.

Le public présent a également assisté à un gala artistique animé par le groupe Houria Lekfirat, de Souk Ahras, qui a interprété des morceaux du patrimoine de cette région de l'extrême est du pays, très applaudis par l'assistance, qui a également apprécié des déclamations poétiques de Aouicha Boumediene, d'Alger, Souad Lakhdar, de Tlemcen, Zahia Nekaa, de Sétif, et Keltoum Rettab, de Souk Ahras, toutes élégamment vêtues de tenues traditionnelles propres à leur région.

MOIS DU PATRIMOINE

Les lauréats du Concours de la wilaya de Tlemcen du meilleur film documentaire primés

Les lauréats du Concours de wilaya du meilleur film documentaire, organisé à l'occasion du Mois du patrimoine, ont été primés, jeudi au Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen.

Dans le cadre de ce concours, organisé par le même établissement culturel, le film documentaire "Le secret de l'endroit et l'histoire d'autrefois", du réalisateur, Senouci Mohamed, qui conte l'histoire de la mosquée d'El Djorf, dans le village de Houanet (commune de Nedroma), a ainsi remporté le premier prix, et "Tlemcen civilisation d'un peuple", du réalisateur, Hefiane Abdelkrim, qui aborde les monuments historiques de Tlemcen, a décroché le

deuxième prix. Le troisième prix a été décerné au film documentaire "Yennayer et Ayrad, entre le passé et le présent", du réalisateur, Mesli Oussama, qui dresse un tableau des différentes traditions des habitants de la région de Khemis dans la commune de Beni S'nous, pour la célébration de cette occasion, a indiqué à l'APS l'inspectrice culturelle et artistique au Palais de la culture "Abdelkrim Dali", Amthir Hocenia.

Les lauréats de ce concours ont reçu des cadeaux symboliques et des attestations, alors que le reste des participants ont été honorés, selon la même source.

Cette cérémonie a également été marquée par la projection des deux

films documentaires, "AZETTA" du réalisateur, Djamel Bacha, qui parle du métier du tissage de la soie pour confectionner l'habit traditionnel kabyle, et "Grandeur de Siga", du réalisatrice, Hadj Slimane Brahim, qui raconte l'histoire de la ville historique de Siga, dans la wilaya d'Aïn Temouchent.

Ce concours, organisé à l'occasion du Mois du patrimoine, a enregistré la participation de 11 réalisateurs amateurs et académiques et des représentants d'associations culturelles, a-t-on précisé de même source, ajoutant qu'un jury composé d'académiciens spécialisés dans le cinéma a choisi les meilleurs films pour les primer.

BATNA

Lancement d'une opération de recensement du patrimoine architectural algérien

Le coup d'envoi d'une opération de recensement du patrimoine architectural algérien a été donné, jeudi à Batna, par le président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), Hassan Melkia.

Intervenant lors d'une conférence régionale de 11 wilayas de l'Est et du Sud-est du pays sur la collecte des caractéristiques architecturales de la région, l'opération concerne six wilayas pilotes que sont Ouargla, Adrar, Tlemcen, Tizi-ouzou, Constantine et Batna, présentant plusieurs spécificités sur le plan du patrimoine architec-

turel. Des conférences régionales similaires ont été organisées parallèlement dans ces wilayas en présence de spé-cialistes et universitaires pour donner les directives nécessaires à l'effet d'entamer ce recensement d'une manière scientifique dans chaque région, a-t-il indiqué.

Ces rencontres fourniront la matière scientifique devant constituer la première pierre pour le guide des procédures relatives au décret exécutif 23-401 fixant les modalités d'élaboration des cahiers de prescriptions particulières architecturales.

Ces réunions régionales seront clôturées par une rencontre nationale le 18 mai à Batna, a ajouté M. Melkia.

La rencontre régionale tenue au Centre de formation de la compagnie SAA a regroupé les représentants des directions de l'Urbanisme des wilayas de Biskra, Batna, M'sila, Tébessa, Oum El Bouaghi et Khencela, des universitaires, des architectes et des représentants des Conseils de wilaya de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre bâti.

ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Visites d'une délégation vietnamienne ...

Une délégation vietnamienne composée de responsables de plusieurs institutions a effectué jeudi une visite au siège de l'Agence nationale d'information Algérie Presse service (APS).

A cette occasion, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, et le chef de la délégation vietnamienne, M. Lai Xuan Mon, membre du comité central du parti communiste vietnamien, vice-président permanent de la commission centrale de communication et d'éducation ont échangé sur la promotion de la coopération entre l'Algérie et le Vietnam dans le domaine de l'information, notamment entre les agences de presse des deux pays.

Dans ce contexte, ils ont évoqué la perspective de l'actualisation de l'accord de coopération et d'échange d'informations liant l'APS à l'Agence vietnamienne d'information (AVT) en tenant compte des mutations que connaît le domaine des agences d'information, notamment sur le plan technologique.

Les deux responsables ont insisté sur la nécessité pour les deux parties de puiser les informations sur leurs pays respectifs de leurs agences de presse nationales afin de lutter contre les fake news. Le responsable vietnamien et la délégation qui l'accompagne ont également visité le musée de l'APS qui retrace les différentes étapes de l'agence depuis sa création en 1961.

... et de l'ambassadeur de la République de Corée

L'ambassadeur de la République de Corée à Alger, M. You Ki-Jun, a effectué jeudi une visite au siège de l'agence nationale d'information Algérie Presse Service (APS) où il a été reçu par son Directeur général, M. Samir Gaid.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coopération entre l'Algérie et la Corée dans le domaine de l'information, notamment la perspective de l'actualisation de l'accord de coopération et d'échange d'informations liant l'APS et à l'agence coréenne Yonhap.

A cette occasion, les deux responsables ont convenu de poursuivre les contacts par voie diplomatique afin d'examiner la nouvelle version de l'accord en tenant compte des mutations que connaît le domaine des agences d'information, notamment sur le plan technologique.

Le diplomate coréen a salué l'excellent travail médiatique de l'APS dans la couverture d'événements importants notamment ceux ayant trait aux relations entre l'Algérie et la République de Corée. L'ambassadeur de la République de Corée a également visité le musée de l'APS qui retrace les différentes étapes de l'agence depuis sa création en 1961.

APS

EUROPE

L'UE ouvre une enquête visant des réseaux sociaux pour des risques liés à la sécurité des mineurs

La Commission européenne a ouvert jeudi une procédure formelle à l'encontre des réseaux sociaux Facebook et Instagram du géant américain de la technologie Meta, en raison de préoccupations pour la sécurité des mineurs.

"La Commission est préoccupée par le fait que les systèmes de Facebook et d'Instagram, y compris leurs algorithmes, pourraient stimuler des comportements addictifs chez les enfants", a indiqué la Commission européenne dans un communiqué.

Cette investigation examinera également les méthodes de contrôle et de vérification. Cette enquête est menée dans le

cadre du règlement sur les services numériques (Digital Services Act - DSA) de l'Union européenne (UE) qui est entré en vigueur l'année dernière. Le DSA oblige les compagnies de la technologie à déployer davantage de mesures pour lutter contre les contenus illicites et atténuer les risques tels que la désinformation ou la manipulation des élections par le biais de leurs plateformes.

Les entreprises enfreignant le DSA peuvent s'exposer à des amendes allant jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires mondial annuel. Facebook et Instagram ont déjà par le passé fait l'objet de l'enquête de l'UE pour désinformation dans le cadre des élections dans une procédure ouverte à la fin du mois d'avril dernier, à l'approche des élections européennes prévues en juin.



PLATEFORME DE STREAMING

Netflix s'offre les droits de matches de NFL

Netflix a acquis les droits d'au moins quatre matches de la ligue professionnelle de football américain NFL, une première pour la plateforme qui cherche à se faire une place à part dans le monde du sport.

Le service de vidéo à la demande diffusera deux rencontres le jour de Noël 2024 et au moins un match à la même date en 2025 et 2026, selon un communiqué publié mercredi. Selon le Wall Street Journal, Netflix va débourser 75 millions de dollars pour diffuser chacun des deux matches de cette année.

Depuis plusieurs années, le géant du streaming multiplie les incursions dans

le monde du sport. Mais jusqu'ici, il s'agissait plutôt pour lui de produire des documentaires sportifs ou de créer ses propres événements en marge des grandes compétitions. Il a ainsi lancé les séries documentaires "Drive to Survive" sur la Formule 1, "Break Point" sur le tennis ou "Tour de France: au cœur du peloton" (cyclisme).

La plateforme a aussi produit un tournoi de golf, la Netflix Cup, ainsi qu'un match de tennis, baptisé Netflix Slam, entre les Espagnols Rafael Nadal et Carlos Alcaraz. Elle va aussi accueillir, le 20 juillet, la retransmission du match entre la légende des rings Mike Tyson et le

boxeur et YouTuber Jake Paul. En janvier, il a franchi un palier en passant un accord de diffusion sur dix ans avec la ligue professionnelle américaine de catch WWE, moyennant 5 milliards de dollars. Mais Netflix s'était jusqu'ici tenu à l'écart des compétitions traditionnelles, jugeant officiellement leur coût trop élevé.

"Il n'y a aucun événement annuel, qu'il s'agisse de sport ou non, qui soit comparable à la NFL en termes d'audience", a expliqué la responsable du contenu, Bela Bajaria, citée dans le communiqué. Quelque 39 des 50 meilleures audiences de l'année 2023 aux Etats-Unis

ont été réalisées par des matches NFL, dont les 14 plus importantes. Les deux matches diffusés par Netflix cette année opposeront respectivement les doubles champions en titre, les Kansas City Chiefs, aux Pittsburgh Steelers, et les Houston Texans aux Baltimore Ravens. Lors d'une conférence organisée par le cabinet Moffett Nathanson, le vice-président de Netflix Spencer Wang a indiqué mercredi qu'il ne s'agissait pas pour la plateforme de "faire un gros investissement dans le sport" mais d'étoffer son catalogue d'événements ponctuels susceptibles de générer de l'audience.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2024 lancées dans les quotidiens * DK NEWS * en Date du 12/02/2024 portant à la réalisation des travaux :

La réalisation des travaux d'accordement des réseaux d'assainissement et réseaux d'AEP des lotissements social -commune GUELLET SIDI SAAD.

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été arrêté le résultat suivant :

ENT	Désignation Du Projet	Montant DA	Délai	OB
EURL EMT SOFIK HADJAJ JAMEL ABD NACER NIF 00140309235595500000	La réalisation des travaux d'accordement des réseaux d'assainissement et réseaux d'AEP des lotissements social -commune GUELLET SIDI SAAD.	32.247.650.00 DA	03 MOIS	Qualité techniquement

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluations sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant ,au plus tard dans délai de 03 jours à partir de la première parution de l'avis

d'attribution provisoire du marché dans la presse écrite ou au BOMOP ,

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est propagé e au jour ouvrable suivant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Souk-Ahras
Daira D'oumladheim
Commune de Oued-Keberit
N.I.C :0984.41.24.51024.38

Avis d'attribution provisoire de marché N° 01/2024

Le président de l'assemblé populaire communale d'Oued-Keberit informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité minimales n° 01/2024 daté le 09/04/2024 concernant le projet: Réhabilitation routes cité ZERRAIRIA ABDELLAH

Qu'après évaluation des offres techniques et financières les résultats suivantes :

L'intitulé du projet	L'entreprise qui a acquis le projet provisoirement	Montant de L'offre proposée (DA)	Délai réalisation	L'offre Technique	L'offre financière
Réhabilitation routes cité ZERRAIRIA ABDELLAH	Entreprise des travaux publiques et hydraulique et travaux forestières DJEFALFIA ABDEL KRIM Commune de EL HENANCHA wilaya de SOUK-AHRAS 796041030033141	22.300.600.00	(08) mois	65.5 100	L'offre le moins disant selon la loi n° 23/12 daté le :05/08/2023 Et le décret présidentiel le : 15/247 daté le 16/09/2015

Selon la loi n° 23/12 correspond le 05/08/2023 fixant les règles relatives au marchés et le décret présidentiel n° 15/247 correspond le 16/09/2015 portant le règlement des marchés publics et des délégations de services publics un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour adresser leurs recours à monsieur le président de la commission des marchés publics de la commune de OUED-KEBERIT et un délai de 03 jours pour ceux qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière à partir de la date de publication du précédent avis .

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2024 (5^e ÉTAPE)

Les Algériens s'accrochent à la tête du classement à mi-parcours

Les coureurs algériens ont confirmé, jeudi, leur ambition de remporter le maillot jaune de leader sur le Tour d'Algérie cycliste TAC-2024, au moment où l'épreuve a atteint le mi-parcours, avec le déroulement de la 5^e étape disputée entre Blida et Bouira sur une distance de 129,5 km.

L'Erythréen, Maekele Milkiyas, s'est illustré lors de cette 5^e étape en remportant la course avec un chrono de 3h 4m 52sec, devant l'Allemand, Tillerman Sarnowski, (Embrace The World) et le Français, Erwan Le Fahler, (France Défense), crédités du même chrono.

"J'ai pu remporter cette étape grâce à l'apport de mes coéquipiers qui ont pu faire la différence en col. Mon objectif personnel est de conserver le maillot blanc du meilleur jeune (U23) et viser une deuxième victoire dans ce tour", a déclaré Maekele Milkiyas à l'APS.

Au classement général, l'Algérien, Ayoub Sahiri, (NR Dely Ibrahim) a conservé le maillot jaune de leader pour la troisième journée consécutive, après avoir succédé à son compatriote, Hamza Yacine, qui a enfilé le maillot jaune lors des deux premières étapes.

Ayoub Sahiri occupe la tête du classement général avec un chrono de 16:12:18, devançant de 9 secondes l'Erythréen, Teshome Hagos Meron, (16:12:27), alors que le Néerlandais, Lars Quaedvlieg, complète le podium avec un temps de 16:13:05.

J'ai pu gérer la course d'aujourd'hui qui a été difficile avec notamment un col de première catégorie situé au niveau de la localité de Souhan (Atlas de Blida), où j'ai réussi à concurrencer les Erythréens, grâce à l'aide de mes coéquipiers, jusqu'au sprint final", a indiqué Ayoub Sahiri.

De son côté, l'entraîneur du NR Dely Ibrahim, Hakim Hamza, a reconnu qu'il ne s'attendait pas à ce que son coureur "puisse porter le maillot jaune durant trois étapes de suite, c'est un résultat positif pour notre équipe, nous ambitionnons de préserver la dynamique jusqu'à la fin, pour peu que l'ensemble des équipes algériennes tirent dans la même direction."

Au classement général par équipes, la sélection érythréenne avec un chrono de 48:40,55, devance l'équipe allemande Embrace The World (48:42,42) et les Algériens de Madar Pro Team (48:42,57).

Vendredi, la sixième et plus longue étape du TAC-2024, mènera le peloton de Bouira à Sétif sur une distance 186,5 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

Victoire de l'Erythréen Maekele Milkiyas, l'Algérien Ayoub Sahiri conserve le maillot jaune

L'Erythréen Maekele Milkiyas a remporté la cinquième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée jeudi entre Blida et Bouira sur une distance de 129,5 km, alors que l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dely Ibrahim) a conservé le maillot jaune de leader.

Le porteur du maillot blanc du meilleur jeune du TAC 2024, Maekele Milkiyas a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 3h 4m 52sec, devant l'Allemand Tillerman Sarnowski (Embrace The World) et le Français Erwan Le Fahler (France Défense), crédités du même chrono.

Au classement général, l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dely Ibrahim) a conservé la maillot jaune de leader pour la troisième journée consécutive.

Vendredi, la sixième et plus longue étape du TAC-2024, mènera le peloton de Bouira à Sétif sur une distance 186,5 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

APS

PARA-ATHLETISME (MONDIAUX-2024) - 1^{RE} JOURNÉE Entrée en lice des Algériennes Djelal, Safi et Gasmi

Les athlètes du lancer, Safia Djelal, Nassima Saifi (F57) et Mounia Gasmi (F32) ouvriront, vendredi au Universiade Memorial Stadium à Kobe au Japon, le bal de la participation algérienne aux 11es Championnats du monde de para-athlétisme (17-25 mai), une avant-dernière étape de qualification aux Jeux Paralympiques de Paris-2024.

Au concours du lancer du disque, Djelal et Saifi prendront part aux qualifications du concours devant drainer les meilleures de la spécialité, mais où les Algériennes gardent toutes leurs chances de figurer sur le podium. Pour sa part, Mounia Gasmi (F32) disputera directement la finale du concours du Club (F31/32), avec comme objectif le podium, en étant déjà qualifiée aux JP2024. La sélection algérienne prend part avec 20 athlètes dont 6 filles au rendez-vous de Kobe dont l'objectif est le même, à savoir : remporter des médailles et assurer des places supplémentaires pour les jeux paralympiques. "Nos athlètes sont parés pour ce mondial qui aura un cachet particulier pour l'ensemble d'entre eux. Il y aura ceux qui concourent pour les médailles et d'autres qui chercheront tout simplement une qualification historique aux JP", a déclaré la Directrice des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne handisport (FAH), Mme Nassima Tadjer. Conduite par des athlètes déjà qualifiés aux joutes de Paris-2024, la délégation entamera, lors de ces Mondiaux, la ligne droite d'où la mission principale sera de gagner des

billets en plus pour les JP-2024, qui s'ajouteront aux 13 déjà acquis. En plus de cette mission, la DEN vise également des médailles, voire des titres, et terminer la compétition dans le Top 20 au tableau final des médailles. "Certes ces objectifs sont réalisables, mais on sait que la tâche de nos athlètes ne sera pas facile. La qualification aux joutes paralympiques en para-athlétisme, comme d'ailleurs dans d'autres disciplines, est devenue très difficile, surtout avec le changement du système de qualification qui est devenu plus compliqué que dans le passé", a reconnu Mme Tadjer. Lors des derniers Championnats du monde de Paris en 2023, les quatre premiers de chaque épreuve s'étaient qualifiés automatiquement aux Jeux. Delà, les classés 4e et 6e dans une épreuve à Kobe pourront se qualifier pour les JP, à condition que les deux premiers de l'épreuve soient déjà qualifiés. Outre les athlètes déjà connus, la FAH a décidé d'engager à Kobe de nouveaux jeunes talents qui découvriront le haut niveau, à l'instar d'Abdelhadi Boudraa (T13), Fakreddine Thelaidjia (T36) et Lazhar Ziamni (T38). "Ce sont des jeunes talents à qui on veut donner une chance, d'autant

plus qu'ils sont bien classés au niveau mondial et surtout possèdent un potentiel avéré qui peut leur permettre de réaliser des bonnes performances", a souligné la DEN. Les

Mondiaux de Kobe draineront quelques 1073 athlètes de 104 nations qui concourront dans 168 épreuves médaillées (92 hommes, 75 femmes et une épreuve mixte).

Programme des athlètes algériens aux Mondiaux de Kobe :
2e jour (18 mai 2024) :

Disque F56/57 (dames) : FINALE en cas de qualification de Safia et Djelal

Javelot F12/13 (dames) : Bakhta Benalou (FINALE)
400m F36 (messieurs) : Fakhreddine Theilaidjia (séries)
Club F31/32 (messieurs) : Ahmed Mehiedeb, Walid Ferhal, Bahla Lahouari (FINALE)

3e jour (19 mai 2024) :
100m T13 (messieurs) : Athmane Skander Djamil (séries)
400m T36 (messieurs) : FINALE en cas de qualification de Theilaidjia

Javelot F33/34 (dames) : Asmahane Boudjadar (FINALE)

4e jour (20 mai 2024) :
200m (T36) : Hamdi Sofiane (séries)
Disque F54/52 (dames) : Nadjet Bouchref (FINALE)

100m T13 (messieurs) : Athmane Skander Djamil (FINALE) en cas de qualification

Javelot F38 (messieurs) : Lazhar Ziamni (FINALE)

5e jour (21 mai 2024) :
1500m T12/13 : Abdellati Baka + Abdelahdi Boudraa (séries)

Club F51 (dames) : Bouchref (FINALE)

400m T37 (messieurs) : Hamdi Sofiane (séries)
Poids F32 (messieurs) : Ferhal, Mehiedeb et Bahla (FINALE)

6e jour (22 mai 2024) :
400m T37 (messieurs) : FINALE – Hamdi en cas de qualification

100m T36 (messieurs) : Theilaidjia (séries)

Poids F32 (dames) : Mounia Gasmi (FINALE)

400m T13 (messieurs) : Athmane Skander + Baka Abdellatif (séries)

7e jour (23 mai 2024) :

Poids F55/56/57 (dames) : Nassima Saifi + Safia Djelal (FINALE)

100m T36 (messieurs) : Mokhtar Didane (FINALE)

Poids F33 (dames) : Asmahane Boudjadar (FINALE).

400m T13 (messieurs) : Athmane + Baka (FINALE) en cas de qualification.

PARA-JUDO (JEUX PARALYMPIQUES-2024) L'Algérie présente avec sept athlètes au Grand Prix de Géorgie

Le para-judo algérien (judo pour visuels) prendra part avec sept (7) athlètes dont une fille, au Grand Prix de Tbilissi en Géorgie prévu les 18 et 19 mai, dernier tournoi de qualification aux Jeux paralympiques de Paris (28 août-8 septembre 2024), avec l'objectif d'arracher des billets supplémentaires pour ce rendez-vous olympique, a-t-on appris jeudi auprès de l'entraîneur nationale, Mounia Kerkar.

Il s'agit des athlètes Ishak Ould-kouider (-60kg, J2), Ishak Korichi et Bouamer Abdelkader (-60kg, J1), Sinacer Nabil (-73kg, J1), Youcef Radjai (-90kg, J1), Abderrahmane Chetouane (+90kg, J1) et Belhadj Is-mahane (-48kg, J2).

En prévision de ce tournoi mondial, les para-judokas algériens se sont préparés à domicile, au niveau de leurs clubs, mais aussi lors des différents regroupements de l'équipe nationale au centre de regroupement de l'élite nationale à Suidania (Alger).

"Physiquement, les athlètes se portent bien, il ne faut pas oublier qu'ils sont à leur 5^e compétition internationale, du moins pour ceux qui sont en course pour une quali-

fication aux Jeux. Donc, on ne peut plus parler de l'état physique, mais plutôt du volet technique, où les athlètes doivent apprendre à bien gérer les combats, notamment quand ils atteignent un stade avancé de la compétition", a indiqué l'entraîneur Kerkar.

A l'heure actuelle, seul Ould-kouider est qualifié aux JP-2024, de par sa 7e position (1020 points) au classement paralympique de l'IBSA (Fédération internationale des sports pour visuels), et un degré moins Bouamer qui se trouve 8e dans sa classe et catégorie de poids, avec 486 points, et garde ses chances de qualification.

Ould-kouider est certes qualifié, mais doit confirmer sa position. Aussi Bouamer a beaucoup progressé en quatre tournois seulement et continue à le faire, mais pour lui, il doit aller le plus loin possible au tournoi de Tbilissi, afin d'engranger des points supplémentaires et progresser ainsi au classement.

Pour Ismaâhane Belhadj, elle participe pour bien confirmer sa classification", a expliqué l'entraîneur nationale, ajoutant que tous les athlètes doivent rester compétitifs pour l'avenir et être prêts, au cas où on obtient une invitation de l'IBSA pour les joutes paralympiques de Paris.

Pour la première fois, les athlètes ont bénéficié d'une séance de relaxation et motivation par une spécialiste dans le domaine, afin de les mettre dans les meilleures conditions mentales avant la compétition.

Côté infirmerie, mises à part quelques contractures qui sont fréquentes en sports de combat, tous les athlètes se portent bien et sont prêts pour le rendez-vous de Tbilissi qui drainera plus de 200 athlètes (messieurs et dames) de 48 pays dont l'Algérie.

Conformément aux protocoles, les classifications oculaires sont déjà commencées.

La présence de 13 leaders au classement paralympique IBSA ajoutera certainement à la valeur de l'événement, mais cela pourrait également signifier que leurs billets pour Paris sont scellés. Par conséquent, les joutes de Tbilissi concerneront vraiment ceux qui sont aux portes de la qualification.

74^e CONGRÈS DE LA FIFA À BANGKOK Sadi participe à la réunion Comex CAF-Fédérations africaines (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a participé, ce mercredi, à la réunion des fédérations africaines et le Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), à l'invitation du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, tenue en marge du 74^e Congrès de la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.



Au cours de cette réunion, tenue en présence du président de la FIFA Gianni Infantino, ce dernier "a rappelé les défis du football mondial et l'engagement de la FIFA envers le continent africain pour la réalisation des projets de développement", précise la même source.

Le président de la FAF, accompagné du secrétaire général de l'instance fédérale, Nadir Bouzennad, ont rallié, mardi, la capitale thaïlandaise pour assister au Congrès de la FIFA, prévu le vendredi 17 mai.

En marge de cette session, les représentants de la FAF participeront aux travaux des ateliers de la FIFA et de la CAF les 15 et 16 mai.

"La lutte contre le racisme sous toutes ses formes dans le football constitue un défi majeur et prioritaire pour la FIFA, qui appelle aussi les fédérations membres à adhérer à cette politique pour l'intérêt du football mondial", souligne la même source.

En marge de l'atelier FIFA sur le management et la professionnalisation des clubs, le président de la FAF a rencontré son homologue ougandais, Moses Magogo Hassim. Les discussions entre les deux responsables ont portées principalement sur le renforcement des liens entre les deux fédérations et le développement de la coopération dans le domaine technique.

Pour rappel, l'équipe nationale affrontera, en déplacement, l'Ouganda, le lundi 10 juin au stade Nelson-Mandela à Kampala (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Le temps est venu pour le football de s'unir et de s'engager sans équivoque, en tant que communauté mondiale, à s'attaquer au problème du racisme dans le jeu", a déclaré la FIFA dans une lettre adressée aux fédérations membres. La FIFA souhaite également créer un panel de joueurs qui "suivront et conseilleront la mise en œuvre de ces actions dans le monde entier".

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL (FIFA) La FIFA envisage des sanctions sportives contre les insultes racistes

La Fédération internationale de football (FIFA) va demander aux 211 fédérations nationales de faire des insultes racistes dans le football une infraction disciplinaire, après des mois de consultation avec des joueurs victimes, dont le brésilien du Real Madrid, Vinicius Junior.

L'instance mondiale du football propose également "un geste standard mondial pour que les joueurs communiquent les incidents racistes" aux arbitres - mains croisées au niveau des poignets et levées en l'air - et pour que les forfaits de match soient une sanction spécifique.

Un engagement en cinq points sur la lutte contre le racisme sera soumis aux fédérations membres de la FIFA, vendredi, lors de leur réunion annuelle à Bangkok. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, promis il y a plusieurs mois de faire une proposition mondiale et a consulté la star brésilienne, Vinicius Junior, victime d'abus répétés de la part de supporters espagnols adverses.

"Le temps est venu pour le football de s'unir et de s'engager sans équivoque, en tant que communauté mondiale, à s'attaquer au problème du racisme dans le jeu", a déclaré la FIFA dans une lettre adressée aux fédérations membres. La FIFA souhaite également créer un panel de joueurs qui "suivront et conseilleront la mise en œuvre de ces actions dans le monde entier".

Depuis plus d'une décennie, le football s'efforce de lutter contre le racisme dans les stades en s'accordant et en coordonnant les réactions des officiels sur le terrain et les mesures disciplinaires prises après les matches par les fédérations et les organisateurs de compétitions.

La FIFA souhaite que le geste des mains croisées soit le signal reconnu par les arbitres pour entamer une procédure en trois étapes déjà ancienne lors d'un match où des abus raciaux et discriminatoires sont entendus : interrompre le jeu et diffuser des avertissements dans le stade, faire sortir les équipes du terrain, puis abandonner le match.

Cette procédure en trois étapes devrait être obligatoire pour les 211 fédérations, a déclaré la FIFA jeudi.

La Fifa envisage d'autoriser les ligues nationales à organiser des matchs à l'étranger

La Fédération internationale de football (FIFA) envisage d'autoriser les ligues nationales à organiser des matchs à l'étranger, a-t-elle annoncé dans un communiqué. L'instance dirigeante du football mondial a en effet décidé mercredi de créer un groupe de travail de 10 à 15 membres chargé d'examiner l'idée et de formuler des recommandations dans les prochains mois. Cette décision a été prise alors que le Congrès annuel de la Fifa se tient vendredi à Bangkok.

Ce nouveau comité de la FIFA est "chargé de compiler de plus amples informations sur de potentiels amendements au Règlement des matchs internationaux de la FIFA et d'émettre des recommandations au Conseil à cet égard", a écrit l'instance.

Le Conseil - l'organe décisionnel de la FIFA - a déclaré que le groupe examinerait dix aspects relatifs à l'organisation de matches à l'étranger. Il s'agit notamment des répercussions pour les supporters des équipes susceptibles de jouer à l'étranger, des conséquences sur le bon déroulement de la compétition ou encore du nombre de matches autorisés à se dérouler hors du territoire. Les plus grands clubs européens disputent régulièrement des matchs amicaux lucratifs dans le monde entier, comme le choc entre Tottenham et Newcastle United qui aura lieu mercredi prochain à Melbourne, trois jours seulement après la fin de la saison de Premier League. Des compétitions officielles mais secondaires comme la Supercoupe d'Espagne, organisée ces dernières années en Arabie saoudite, ou le Trophée des champions français, disputé désormais quasiment chaque année à l'étranger, ont déjà sauté le pas. Mais les championnats restent encore sous la coupe du règlement Fifa. La Liga a déjà déclaré qu'elle souhaitait jouer des matches en Amérique du Nord dès 2025.



nais, Pierre Ghislain Atcho, pour diriger cette rencontre avant d'être remplacé par l'arbitre éthiopien Tessema.

Pour le match Ouganda-Algérie, prévu le lundi 10 juin au Mandela National Stadium à Namboole à Kampala (17h00, heure algérienne), comptant pour la 4^e journée des qualifications, la FIFA a désigné un quatuor béninois composé d'Adissa Abdul Raphiou Ligali (arbitre central), assisté de Gbemassian Narcisse Kouton (1er assistant) et Lucien Todégnon Honthonou (2^e assistant), alors que le quatrième

arbitre est Dédjinnanchi Tanislas Ahomlanto. Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleures deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

Le quatrième arbitre sera éthiopien, en l'occurrence, Tewodros Mitiiku. Quant au commissaire au match, la FIFA a désigné Jean-Didier Masamba Malunga (RD Congo).

Pour rappel, la commission d'arbitrage de la FIFA avait désigné dans premier temps le Gabo-

LIGUE 2 AMATEUR Les dates des deux prochaines journées fixées (LNFA)

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a fixé les dates des deux prochaines journées (28e et 29e) du championnat de Ligue 2.

Ainsi, selon le programme de la compétition dévoilé par l'instance chargée de la gestion de la compétition, la 28e journée aura lieu le vendredi 24 mai à 15h00, et la 29e se jouera le mardi 28 mai à 15h00.

En revanche, la LNFA n'a pas encore arrêté la date de la 30e et pénultième journée de la compétition.

Pour rappel, l'Olympique Akbou a validé la semaine dernière sa montée historique en Ligue 1 Mobilis en dominant le NRB Teleghma (1-0) pour le compte de la 26e journée du championnat dans le groupe Centre-Est.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem en tête du classement avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant le RC Kouba, est bien parti pour rejoindre l'élite nationale à quatre journées de l'épilogue.

Par contre, la lutte pour éviter la relégation en division inter-regions fait rage dans les deux poules ou plusieurs clubs sont sous la menace du purgatoire.

LIGUE 1 RÉSERVE (26E JOURNÉE) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 26e journée du Championnat de Ligue 1 de football (réserve), disputés jeudi :

ASO Chlef - USM Khencela o-o	
JS Saoura - Paradou AC	4-1
US Souf - NC Magra	1-0
MC El-Bayadh - JS Kabylie	1-2
ES Ben Aknoun - US Biskra	4-0
MC Alger - USM Alger	2-1
Vendredi:	
MC Oran - ES Sétif	(16h00)
CS Constantine - CR Belouzdad	(17h00)

Classement:	Pts	J
1. CR Belouzdad	58	25
2. MC Alger	57	26
3. JS Saoura	50	26
4. ES Ben Aknoun	46	26
5. JS Kabylie	45	25
6. USM Alger	41	26
7. CS Constantine	40	24
8. ES Sétif	35	24
9. US Souf	31	25
10. Paradou AC	28	26
11. ASO Chlef	27	26
12. US Biskra	25	26
--. USM Khencela	25	26
14. MC El Bayadh	22	26
15. MC Oran	19	25
16. NC Magra	13	26

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE-ALLER) ES TUNIS-AL-AHLY SC Le nombre des supporters porté à 34.000

Le ministère de la jeunesse et des sports tunisien, a annoncé jeudi, sa décision prise, en coordination avec les autorités concernées, de porter à 34.000 le nombre de supporters autorisés à assister à la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, samedi, entre l'ES Tunis et Al-Ahly du Caire au stade Hamadi-Agrébi de Radès (20h00).

Près de 10.000 billets avaient été mis en vente, en plus des 17.000 abonnements déjà enregistrés, alors que les supporters d'Al-Ahly se sont vus octroyer 3.000 places. Selon plusieurs sources, tous les billets mis en vente ont été écoulées dès le matin, alors que de nombreux supporters attendent encore devant les guichets du stade d'El-Menzah.

La finale (retour) se jouera le samedi 25 mai au stade international du Caire. L'Espérance s'est qualifiée pour la finale aux dépens des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (aller : 1-0, retour : 1-0), alors qu'Al-Ahly SC (tenant du trophée) a éliminé les Congolais du TP Mazembe (aller : 0-0, retour : 3-0).

CHAMPIONNAT QATARIEN Al-Sadd annonce le départ de l'Algérien Bounedjah

Le club d'Al-Sadd (Div.1 qatarien) a annoncé, mercredi, le départ de l'attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, neuf ans après son arrivée en provenance de l'ES Sahel (Tunisie), dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.



"Pour notre fils, le guerrier, la légende, pour Baghdad : durant votre passage au club, vous avez réalisé l'exploit, et parfois l'impossible. Vous étiez le digne représentant du joueur arabe et le meilleur ambassadeur de notre chère Algérie. Tous ceux que vous avez côtoyé vous ont aimé, le public vous a adoré. On vous remercie pour tout ce que vous avez donné au club", a indiqué Al-Sadd dans un communiqué.

Bounedjah (32 ans) avait rejoint Al-Sadd en 2015 après une expérience de deux saisons avec l'ES Sahel. Pendant les neuf années passées avec le club basé à Doha, l'enfant d'Oran a réussi marquer plus de 220 buts, toutes compétitions confondues, et s'est positionné comme étant le buteur historique d'Al-Sadd.

"On vous remercie pour chaque sourire auquel vous avez contribué. Vous restez une pièce importante de l'histoire du Qatar (2017, 2020, 2021).

De son côté, le joueur a réagi à cette annonce, dans un message posté sur son compte Insta-

club. Chaque rencontre a une fin", conclut la même source.

Sous le maillot d'Al-Sadd, Bounedjah, dont le contrat arrive à terme en juin prochain, a gagné plusieurs titres, dont quatre titres de champion du Qatar (2019, 2021, 2022, 2024) et trois Coupes du Qatar (2017, 2020, 2021).

De son côté, le joueur a réagi à cette annonce, dans un message posté sur son compte Insta-

gram. "A tous les amoureux d'Al-Sadd, je vous remercie pour votre soutien pendant toutes les années passées dans ce club. C'était le moment le plus important de ma carrière professionnelle, j'ai donné le meilleur de moi-même pour vous procurer de la joie. Il nous reste deux marches pour décrocher mon dernier titre avec le club : la Coupe de l'Emir du Qatar. Je remercie l'ensemble

des entraîneurs et les joueurs avec lesquels j'ai travaillé, qui m'ont aidé à tout donner. Al-Sadd restera dans mon cœur pour toujours."

Formé au RCG Oran, Bounedjah, qui compte 69 sélections avec l'équipe nationale (30 buts), est pressenti pour rejoindre, durant l'internazionale, les rangs du MC Alger, en passe de décrocher le 8e titre de champion de son histoire.

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE) Hakim Medane nouveau directeur général (club)

L'ancien footballeur international algérien, Hakim Medane, a été nommé nouveau directeur général de la JS Kabylie, a annoncé le patron de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi, dans un communiqué.

"Le président du Conseil d'administration, El-Hadi Ould Ali, a rencontré ce mercredi le président-directeur général (PDG) d'ATM Mobilis, Chaouki Boukhanzani, ainsi que les membres du Conseil d'administration de la SSPA/JSK, au cours d'une visite effectuée à la direction générale de Mobilis à Alger. L'occasion a été donnée au président de la JSK pour exposer les dernières décisions prises au niveau du club, liées à la perspective de préparer la nouvelle saison footballistique. Au cours de cette rencontre, le président El-Hadi Ould Ali a saisi cette opportunité pour présenter Hakim Medane comme le nouveau directeur général du club", précise la même source.

Ould Ali a été nommé, le mardi 23 avril dernier, à la tête du Conseil

d'administration de la JSK, en remplacement d'Achour Cheloul, lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du club, dont plusieurs ont cédé leur actions au profit de l'actionnaire majoritaire, Mobilis.

"Le PDG d'ATM Mobilis a tenu à féliciter le président de la JSK pour son choix judicieux d'une part, et féliciter Hakim Medane pour son nouveau poste d'autre part, tout en souhaitant le plein succès à son tandem, et en réitérant au passage le soutien et l'engagement inconditionnel d'ATM Mobilis à œuvrer pour le retour de la JSK sur la scène

des consécration tant au niveau local qu'international", souligne le communiqué.

Considéré comme le club le plus titré en Algérie, la JSK n'a plus remporté de titre depuis son succès en finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0) en 2011, alors que la dernière consécration des "Canaris" en championnat remonte à 2008.

Éliminée aux 1/32es de finale de "Dame Coupe" à domicile face au CR Belouzdad (0-2), la JSK occupe la 7e place au classement du championnat avec 35 points, à la veille de la 26e journée prévue vendredi.

EXAMEN DES AGENTS FIFA La troisième session le 22 mai à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) organise la troisième session de l'examen des agents FIFA le mercredi 22 mai au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim (Alger), indique un communiqué publié jeudi sur le site officiel de la FAF. Cette troisième session regroupera tous les candidats ayant été admis et qui se sont inscrits sur la plate-forme de la FIFA ouverte durant la période allant du 9 janvier au 31 mars 2024, indique la FAF, soulignant que les candidats doivent s'acquitter des frais d'examen et envoyé le reçu de paiement à l'adresse agentsdejoueurs@faf.dz. Seuls les agents FIFA dé-

tenteurs de licences FIFA et affiliés à l'instance internationale sont autorisés à exercer la profession d'agent de joueurs. La liste actuelle des agents FIFA reconnus est disponible sur le site agents.fifa.com, a rappelé la FAF. Il est également rappelé que l'activité des intermédiaires n'est plus autorisée depuis le 30 septembre 2023, et toute pratique sans les licences expose les parties concernées à des poursuites en vertu de la loi 13-05 régissant les activités physiques et sportives, notamment les articles 66 et 127.

HEERENVEEN VAN PERSIE NOUVEL ENTRAÎNEUR

Heerenveen, 10e d'Eredivisie, a annoncé vendredi que Robin van Persie serait son nouvel entraîneur la saison prochaine. L'ancien attaquant s'est engagé pour deux saisons et remplacera Kees van Wonderen, en fin de contrat.

Après avoir pris sa retraite de joueur en 2019, le meilleur buteur de l'histoire de la sélection néerlandaise (50 buts) s'est occupé des équipes de jeunes du Feyenoord Rotterdam. Cette saison, Van Persie se trouvait à la tête des moins de 18 ans.

REAL MADRID

KROOS A COMPRIS LA COLÈRE DU BAYERN

Lors des demi-finales de la Ligue des Champions, le Real Madrid a pris le meilleur sur le Bayern Munich (2-2, 2-1). Dans les derniers instants de la manche retour, les Munichois ont déploré une décision arbitrale : un hors-jeu très vite signalé malgré une situation dangereuse qui aurait pu se terminer avant une éventuelle vérification de la VAR. De son côté, le milieu de terrain des Merengue Toni Kroos (34 ans, 11 matches en Ldc cette saison) a compris la frustration des Bavarois.

"C'était une mauvaise décision. Il faut laisser le jeu se dérouler et l'action se terminer. Je pense que l'erreur vient surtout de l'assistant. S'il lève son drapeau, l'arbitre pense qu'il a bien vu et qu'il est sans doute sûr qu'il y a un hors-jeu de trois mètres. La colère du Bayern est justifiée car il faut laisser l'action aller jusqu'au bout, à 100%", a jugé l'international allemand pour son propre podcast.

BARCELONE XAVI FINALEMENT SUR LE DÉPART !

Nouveau coup de tonnerre dans le dossier Xavi ! Alors que l'entraîneur du FC Barcelone avait annoncé le 27 janvier son départ en fin de saison, avant de revenir sur sa décision le 25 avril, le technicien catalan va bel et bien partir en juin, à un an du terme de son contrat, comme l'indique la RAC 1 et le confirment de nombreuses sources espagnoles.

Pourquoi une telle volte-face ? D'une part, parce que le président barcelonais Joan Laporta est irrité par le changement de discours de Xavi, beaucoup plus pessimiste qu'il y a trois semaines, notamment concernant la santé financière du club. Et d'autre part, le boss du Barça estime avoir mis plusieurs recrues à la disposition de son coach, dont celui-ci n'a pas suffisamment tiré profit à son goût.

"Nous allons essayer de rivaliser avec Madrid et avec les rivaux européens, mais il est clair que la situation est très difficile en raison de la question économique concernant les transferts", a notamment déclaré Xavi en conférence de presse avant la victoire à Almeria (2-0), jeudi. "La situation actuelle n'est pas la même qu'il y a 25 ans, lorsqu'un entraîneur demandait un tel, on le faisait venir sans problème. Aujourd'hui, ce n'est plus possible et nos rivaux sont dans de bien meilleures conditions que nous", a poursuivi l'entraîneur blaugrana. Le feuilleton pour trouver le nouveau coach est relancé !



LIVERPOOL C'EST FINI POUR THIAGO

Après le départ de Joël Matip, Liverpool a également confirmé que le milieu Thiago Alcantara (33 ans, 1 apparition en Premier League cette saison), en fin de contrat, ne serait pas conservé à l'issue de la saison. Constattement blessé depuis avril 2023, l'Espagnol n'a joué que 5 minutes lors de cet exercice 2023-2024. Il terminera son aventure longue de quatre saisons chez les Reds avec 98 matchs au compteur, ainsi que deux League Cup, une FA Cup et un Community Shield ajoutés à son palmarès.

SÉVILLE SERGIO RAMOS N'A RIEN DÉCIDÉ

En fin de contrat en juin prochain, Sergio Ramos (38 ans, 35 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) n'est pas certain de poursuivre son aventure au Séville FC. Le défenseur central espagnol assure ne pas avoir décidé pour la suite de sa carrière.

"Je n'ai rien décidé, il reste deux semaines. Nous verrons ce qui se passera. Nous n'avons toujours eu aucun contact. Je suis calme, j'aime vivre au jour le jour, ce fil d'incertitude. Qu'il en soit ainsi selon la volonté de Dieu", a expliqué l'ancien joueur du Real Madrid et du Paris Saint-Germain en zone mixte. Récemment, The Athletic évoquait un possible départ vers la MLS.

LIVERPOOL KLOPP POUR LA SUPPRESSION DE LA VAR

Le 6 juin, les clubs de Premier League vont être invités à voter afin de conserver ou non l'assistance vidéo à l'arbitrage la saison prochaine. Et l'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp, qui ne sera certes plus concerné puisqu'il ne sera plus en poste, est d'avis à retirer cette VAR.

"La façon dont elle est utilisée n'est certainement pas juste... Je voterai contre la VAR. Ces gens ne peuvent pas s'en servir correctement. La VAR n'est pas le problème, vous ne pouvez pas changer les gens, donc je voterai pour la suppression de la VAR", s'est justifié le coach allemand ce vendredi en conférence de presse.

Machine arrière et petite révolution à venir dans le football anglais ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Director of the redaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com SITE : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.anbaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

33^e SOMMET ARABE À MANAMA (BAHREÏN)**Appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza (déclaration finale)**

La Ligue des Etats arabes a appelé, jeudi, à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, soumise depuis le 7 octobre 2023 à une sauvage agression sioniste, selon la déclaration finale adoptée à l'issue de la 33^e session de son sommet à Manama (Bahreïn).

La "Déclaration de Bahreïn", adoptée par les 22 membres de la Ligue arabe, exige l'arrêt immédiat du génocide que commet l'entité sioniste dans la bande de Ghaza et qui a fait 35.272 martyrs palestiniens, en plus de 79.205 blessés.

Le document condamne, en outre, "vigueureusement" les

entraves imposées par l'entité sioniste "aux efforts pour la concrétisation d'un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza et son escalade militaire continue à travers l'extension de son agression vers la ville palestinienne de Rafah, en dépit des mises en garde internationales concernant les conséquences

humanitaires catastrophiques" de cette agression. Les membres de la Ligue des Etats arabes ont mis l'accent sur "la nécessité de stopper l'agression contre la bande de Ghaza, du retrait des forces de l'occupation (...) de toutes les parties de l'enclave (et) la levée du siège qui leur est imposé".

Allocution du Président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi à Manama, une allocution aux participants à la 33^e session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. En voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager,

- Votre Majesté, le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain du Royaume de Bahreïn frère,

- Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excel- lences

- Monsieur le Secrétaire général de la Ligue arabe,

Le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe. La crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales est désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde.

La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Ghaza et les dangers

auxquels fait face la cause palestinienne, vi- sant sa liquidation.

Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien.

Pour ce faire, l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les coeurs de nos peuples.

Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, notre ferme conviction, en Algérie, est que :

- L'après-guerre à Ghaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre.

- L'après-guerre à Ghaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit soutenu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments

internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et une Légalité immuable,

- L'après-guerre à Ghaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entraves aucunes.

Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'Élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU.

La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinio-israélien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de l'Etat de Palestine.

Nous ne pouvons que nous prévaloir de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsiderer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits.

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences, Si j'évoque avec autant d'abon-

dance la cause palestinienne, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout aussi sensibles aux crises multiples et complexes qui frappent nos pays arabes aux niveaux sécuritaire, politique, économique et social.

La situation au Soudan, en Libye et au Yémen, pays frères, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prévenir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces.

L'efficacité de l'action arabe commune et son efficience en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous :

- La réforme s'impose, tout d'abord pour rattraper nos efforts manqués face aux défis de l'heure,

- La réforme s'impose, en second lieu, pour unifier nos rangs et les renforcer davantage en faveur de la défense de nos intérêts communs et de nos causes centrales,

- La réforme s'impose, enfin, pour réhabiliter l'action arabe commune, recouvrer la quiétude du monde arabe et lui permettre de reconquérir sa position en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.

Que la paix et les Bénédictions d'Allah soient sur vous".

ETAS UNIS - CUBA Les Etats-Unis retirent Cuba de la liste des pays qui "ne coopèrent pas pleinement" contre le terrorisme

Les Etats-Unis ont retiré Cuba de la liste des pays qui, selon eux, "ne coopèrent pas pleinement" dans leur lutte contre le terrorisme, ont rapporté des médias citant le département d'Etat.

Un responsable cité par des médias a fait part de la reprise de la coopération policière entre Cuba et les Etats-Unis comme l'une des raisons pour lesquelles la désignation précédente a été jugée comme "n'étant plus appropriée".

"Le département a déterminé que les circonstances de la certification de Cuba comme pays non pleinement coopérant ont changé entre 2022 et 2023", a déclaré le responsable.

Selon l'agence de presse cubaine Prensa Latina, le Département d'Etat des Etats-Unis a annoncé mercredi que "Cuba ne figure pas dans son rapport 2023 sur les pays qui ne coopèrent pas dans la lutte contre le terrorisme".

APS

INDUSTRIE**Le ministère dément la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran**

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, jeudi à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de "rumeur sans fondement".

Le ministère a indiqué dans son communiqué "Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fer-

mée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat", déplorant aussi le fait que "la photo de monsieur le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a été associée à cette publication".

Le ministère "dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement", a-t-il précisé, tout en affirmant que "l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé", conclut le communiqué.

**DÉCÈS DE 5 ENFANTS PAR NOYADE À LA PROMENADE DES SABLETTES (ALGER)
Six mis en cause sous mandat de dépôt**

Le Procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey (Alger), Moussa Guerroumi, a annoncé, mercredi, que treize 13 mis en cause dans l'affaire de la mort par noyade de cinq (5) enfants au niveau de la Promenade des Sablettes, étaient poursuivis en Justice, dont six (6) ont été placés sous mandat de dépôt.

Les autres accusés, au nombre de sept (7), ont été placés sous contrôle judiciaire", a indiqué le Procureur de République lors d'une conférence de presse.

Les 13 mis en cause dont "des organisateurs d'excursions pour enfants et des agents de sécurité au niveau de la Promenade des Sablettes", doivent répondre des chefs d'accusation d'"homicide involontaire, de négligence, d'imprudence et d'inattention, de délaissement d'un enfant incapable de se protéger lui-même et la mise en danger de sa vie dans un lieu fréquenté, entraînant la mort de l'enfant, l'auteur étant de ceux chargés de sa garde", a ajouté le procureur. Les chefs

d'accusation concernent également, "l'abandon d'un enfant incapable de se protéger lui-même et la mise en danger de sa vie dans un lieu fréquenté, entraînant une incapacité totale de plus de 20 jours, l'auteur étant de ceux chargés de sa garde, la mise en danger directe de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, par violation délibérée et manifeste de l'obligation de précaution ou de sécurité imposée par la loi".

Concernant les tenants et aboutissants de l'affaire, le Procureur de la République a affirmé que, "dans un souci d'empêcher la circulation de fausses informations", le Parquet a jugé utile d'apporter des "éclaircissements" concernant cette affaire liée à "l'organisation de deux excursions, la première par l'association +El Mordjane+ de Médéa en faveur de 122 élèves de l'Ecole primaire +Zerari Belkacem+ et la deuxième initiée par la maison de jeunes +Chahid Mazari Lahcène+ de la commune de Ain Boussif (Médéa) au profit de 69 élèves de l'Ecole primaire

+Mohamedi Mohamed+". "Aux alentours de 15h00, un enfant de neuf (9) ans, venu avec le groupe de la première excursion s'est noyé.

Il a été sauvé à temps", a poursuivi le Procureur de la République, ajoutant que "vers 19h00 et au même endroit, des enfants du deuxième groupe ont pu accéder à la plage de la Promenade des Sablettes pour se baigner. Sept (7) enfants âgés de 8 à 12 ans se sont noyés dont deux (2) sauvés et cinq (5) décédés", a-t-il relevé.

Selon l'enquête préliminaire, il y a eu "négligence et non respect des règlements et mesures organisationnels régiissant de telles activités", outre "le non respect des mesures de prévention et de sécurité nécessaires pour la préservation de l'intégrité physique de ces enfants", a souligné M. Guerroumi, ajoutant que "l'information judiciaire enclenchée est en cours et ses résultats seront dévoilés à l'opinion publique, une fois terminée".

APS